

RAPPORT DE STAGE EN EVALUATION DE PROGRAMME
MANDAT RÉALISÉ
A L'AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE CANADA
BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'EVALUATION

PRÉSENTÉ À :
YVES FRANCIS ODIA NDONGO, PH. D (CONSEILLER ACADÉMIQUE)
ET
PASCALE POIRIER (MANDANT)

COMME EXIGENCE FINALE DE L'ACTIVITÉ D'INTÉGRATION
ENP 7969 – STAGE

PAR : BANGA GUY ROGER MIAN

Table des matières

REMERCIEMENTS	ii
LISTES DES TABLEAUX, FIGURES, ABREVIATION ET SIGLES	iii
RESUMÉ	v
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE L'ORGANISATION ET DU MANDAT	8
I. Description de l'organisation	8
II. Description du mandat	11
CHAPITRE 2 : RECENSION DES ECRITS	18
I. Définition des concepts	18
1. Évaluation	18
2. Programme.....	19
II. Cadre théorique et approches évaluatives	19
III. La démarche évaluative	22
1. Les questions fondamentales	22
2. Les questions d'évaluation.....	23
3. Les indicateurs de rendement.....	24
4. Les critères de jugement ou seuils de réussite.....	26
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION	27
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS	32
I. Description du cadre d'évaluation	32
CHAPITRE 5 : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS	44
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE	47
ANNEXES	51

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier très chaleureusement ma famille, pour son soutien indéfectible et sa grande patience tout au long de mon cheminement dans ce programme.

Mes remerciements à Madame Pascale Poirier, Directrice de l'évaluation et la mesure de la performance au sein de la Division de l'évaluation des programmes pour l'opportunité qu'elle m'a offerte d'effectuer mon stage dans sa direction et d'avoir créé les conditions facilitantes à tous les niveaux, à la réalisation de mon mandat. Merci pour votre bienveillance.

Mes remerciements également à l'endroit de Monsieur Yves Francis Odia Ndongu, mon encadreur pédagogique, pour son accompagnement et ses précieux conseils qui m'ont orienté pour la réussite de mon stage et bien au-delà.

Grand merci à Julie Coté-Stordy, gestionnaire de l'équipe d'évaluation du PGPC et à Caroline Bergeron lead du projet d'évaluation du PGPC pour l'encadrement, les conseils pratiques, la confiance et l'autonomie qu'elles m'ont accordé tout au long de mon stage, qui m'ont permis d'accroître considérablement mes connaissances théoriques et ma pratique en évaluation de programmes. Merci pour vos grandes qualités humaines et professionnelles que vous m'avez partagées avec beaucoup de spontanéité.

Ma profonde gratitude à Charles Daboné, gestionnaire de l'équipe d'évaluation ITSS et à José Menendez lead du projet d'évaluation du PGPC qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour m'intégrer dans leur équipe et pour m'accompagner tout au long de mon stage. Merci de m'avoir considéré comme un collègue de par les responsabilités que vous m'avez confiées et d'avoir prêté une oreille attentive à mes points de vue sur le travail.

Ma reconnaissance va à toute l'équipe de la DEP, pour cette culture d'inclusion et l'esprit de soutien et de collaboration, toujours présents dont j'ai pu bénéficier.

Ma reconnaissance va également à mes collègues de l'ENAP pour leurs disponibilités et pour la résilience qu'ils ont su me communiquer tout au long de ce programme, et particulièrement à Touré Gningninri.

Merci au Seigneur d'avoir permis de vous rencontrer.

LISTES DES TABLEAUX, FIGURES, ABREVIATION ET SIGLES

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques essentiels d'un indicateur :« Evaluation Center » de l'Université du Michigan

Tableau 2 : Le processus d'évaluation du BAE

Tableau 3 : Financement du PGPC

Tableau 4 : Principaux produits livrables de l'évaluation

Tableau 5 : Jalons ciblés pour l'évaluation du PGPC

Liste des figures

Figure 1 : Charte et termes d'engagement

Figure 2 : Organigramme de la DEP

Figure 3 : le diagramme de Mertens et Wilson (2012)

Figure 4 : modèle d'analyse logique

Figure 5 : les types de questions d'évaluation

Liste des abréviations et sigles

ARLA	Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
ASPC	Agence de la santé publique Canada
BAE	Bureau de l'audit et de l'évaluation
CMRER	Comité de la mesure du rendement, de l'évaluation et des résultats
DEP	Division de l'évaluation de programme
DGAL	Direction générale de l'application de la loi
DGCAP	Direction générale des communications et des affaires publiques
DGORAL	Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi
DGPE	Direction générale de la protection de l'environnement
DGPSA	Direction générale des produits de santé et des aliments
DGSESC	Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs
DGST	Direction générale des sciences et de la technologie
DLNM	Direction du Laboratoire national de microbiologie
DPMI	Direction des programmes des maladies infectieuses
DSER	Direction des sciences et de l'évaluation des risques
CECCC	Environnement et Environnement Changement climatique Canada
ENAP	ENAP l'École nationale d'administration publique
ENP7132	Cours : Principes, Processus et Méthodes d'Évaluation des Programmes
ENVI	Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes
ITSS	Infections sexuellement transmissibles et transmissibles par le sang
LCPE	Loi canadienne sur la protection de l'environnement
LPA	Loi sur les produits antiparasitaires
PIR	Profil d'information sur le rendement
PGPC	Plan de gestion des produits chimiques
RDPA	Réponse de la direction du programme et le plan d'action
SMA	Sous Ministres Adjoints
SC	Santé Canada

RESUMÉ

Le stage d'une durée de 14 semaines dans un poste d'agent d'évaluation de programme auprès du Bureau de l'audit et de l'évaluation (BAE) de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada est un appui à deux projets d'évaluations de programmes financés par le gouvernement fédéral. Il s'agit des projets d'évaluations du plan de gestion des produits chimiques (PGPC) de Santé Canada et celui des activités de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) liées aux Infections sexuellement transmissibles et transmissibles par le sang (ITSS).

Le PGPC est une initiative gérée conjointement par Santé Canada et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), liés à la gestion et à l'évaluation des risques que posent les substances chimiques et les organismes, pour la santé environnementale et humaine. L'évaluation va porter notamment sur le rendement du programme et va fournir des renseignements pour son renouvellement. Les questions porteront sur les activités entreprises par Santé Canada et ECCC, au cours des deux premières années de la phase IV du PGPC (2021-22 à 2022-23).

Les activités de l'ASPC sur les ITSS sont exécutées par la Direction des programmes des maladies infectieuses (DPMI) et la Direction du Laboratoire national de microbiologie (DLNM). L'évaluation de ce programme va répondre aux besoins d'informations de la haute direction et fournir une orientation aux programmes et elle se propose de couvrir les activités de 2018-2019 à 2022-2023. Les enjeux abordés par cette évaluation comprennent un examen de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience de ces activités de l'ASPC liées aux ITSS.

Le mandat de stage proposé par l'ASPC porte essentiellement sur le recueil et l'analyse des données et sera centré surtout sur les étapes de planification et d'exécution du fait de la durée du mandat. Il a dans son exécution, couvert l'ensemble de la démarche d'évaluation des interventions publiques ainsi que les différentes méthodes et techniques utilisées dans ce domaine, principalement pendant l'étape de la planification. En effet, ont été abordés, le contexte politico administratif de l'évaluation, les cadres théoriques, les approches évaluatives, les questions posées en évaluation, les outils de gestion des projets d'évaluation, et les limites de certaines approches évaluatives.

Étant donné que les travaux relatifs au stage se sont concentrés sur les étapes exploratoires de l'évaluation de programmes, la méthodologie de recherche qui a été privilégiée est

essentiellement qualitative. L'étape divergente de la planification qui se caractérise par une collecte d'informations et de données servant à la planification de l'évaluation¹, a permis de produire les documents de portée des évaluations respectives. Le document de la portée de l'évaluation des activités de l'ASPC sur les ITSS a été soumis au Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE), tandis que celui de l'évaluation du PGPC a été soumis au Comité de la mesure du rendement, de l'évaluation et des résultats (CMRER) pour validation, en vue d'entamer les prochaines étapes de ces évaluations. La phase convergente de la planification, qui se caractérise par la sélection de l'approche évaluative, les questions d'évaluation et leurs indicateurs, ainsi que les méthodes de recherche pour recueillir les données d'évaluation², a quant elle, été utile au développement d'un cadre d'évaluation pour l'évaluation horizontale de la PGPC. La description des résultats a été focalisée sur ce cadre d'évaluation.

L'application des apprentissages théoriques dans ce cadre professionnel a permis le développement de compétences requises en évaluation de programmes, mesurées grâce aux livrables produits. Les constatations qui ont émergé de cette activité d'intégration ont inspirés deux recommandations :

- D'abord, il est recommandé que la Direction des programmes et évaluations (DPE) mette à disposition des personnes-ressources supplémentaires pour ces deux projets d'évaluations.
- Ensuite, il est recommandé que l'École nationale d'administration publique (ENAP) propose aux mandants une période de stage de 4 à 6 mois pour ses étudiants, dans ce type d'organisation.

¹ BOURGEOIS, Isabelle. (2022). *Introduction à l'évaluation : Définitions et principes de base*, Module 1 du cours ENP7132 : ENAP — École nationale d'administration publique, Hiver 2022.

² BOURGEOIS, Isabelle. (2022). *Introduction à l'évaluation : Définitions et principes de base*, Module 1 du cours ENP7132 : ENAP — École nationale d'administration publique, Hiver 2022.

INTRODUCTION

Le programme de maîtrise en administration publique pour professionnel avec concentration évaluation de programmes à l'ÉNAP exige de compléter une activité d'intégration à la fin du cursus. Dans ce cadre nous avons répondu à une offre de stage qui se proposait de répondre, à un besoin exprimé par la Division de l'évaluation de programme du Bureau de l'audit et de l'évaluation (BAE) de l'Agence de la santé publique Canada (ASPC) et de Santé Canada (SC). Cette activité d'une durée de 14 semaines résulte de l'acceptation de notre candidature par le ASPC, comme une opportunité de répondre à une exigence académique de l'ÉNAP qui demande que l'étudiant en fin de programme démontre sa capacité à utiliser et à adapter les connaissances, les savoir-faire, les outils et les modèles étudiés dans son programme d'études, et éventuellement en acquérir d'autres, pour réaliser un mandat organisationnel.

Le présent document est le rapport du stage effectué au sein de l'organisation durant la période officielle du 16 janvier 2023 au 28 avril 2023. Ce rapport suit le canevas de rédaction de stage proposé par l'ÉNAP et s'articule autour de la description de l'organisation et du mandat, la recension des écrits, le descriptif de la méthodologie de recherche et d'intervention, l'énoncé des résultats, la discussion et/ou les recommandations. Il est organisé en cinq grands chapitres :

- Le premier chapitre présente le Bureau de l'audit et de l'évaluation (BAE) ainsi que la Division de l'évaluation de programme. Ce chapitre décrit également les projets d'évaluation et leurs contextes ainsi que le mandat et les livrables tels que définis dans l'offre de service.
- Le deuxième chapitre présente les différents concepts théoriques en évaluation de programme, pertinent à la réalisation du mandat.
- Le troisième chapitre décrit les outils de collecte de données ainsi que les méthodes d'analyses utilisées dans la phase divergente et convergente de la planification.
- Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus et une discussion de ceux-ci par rapport aux principaux livrables attendus.
- Le cinquième chapitre présente la discussion et les recommandations formulées

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE L'ORGANISATION ET DU MANDAT

I. Description de l'organisation

Le Bureau de l'audit et de l'évaluation (BAE) fournit à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et à la haute direction de Santé Canada (SC) des conseils et une assurance indépendante et objective sur l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles et de la gouvernance, ainsi que sur la pertinence et la performance des programmes. Le BAE comprend les divisions suivantes :

Audit interne et Examens spéciaux

L'audit interne fournit une assurance indépendante, fondée sur les risques, que les processus de gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes d'une organisation fonctionnent comme prévu par la direction générale et aideront l'organisation à atteindre ses objectifs.

Division de l'évaluation des programmes et divulgation interne

Les évaluations impliquent la collecte et l'analyse d'éléments probants afin d'évaluer les performances des programmes, des initiatives et des politiques d'une manière systématique et neutre, et de fournir des considérations sur la manière dont les programmes peuvent être améliorés.

Gestion de la pratique

L'équipe de la gestion des pratiques est responsable de l'assurance de la qualité, de la planification des vérifications et évaluations annuelles, de la gouvernance des comités de vérification et d'évaluation, de la liaison et de la coordination avec les certificateurs externes et des suivis sur les plans d'action pour répondre aux recommandations.

Le but, et les responsabilités fonctionnelles de BAE sont résumés dans la Charte ci-dessous :

Figure 2 : Charte et termes d'engagement

<p>Bureau de l'audit et de l'évaluation</p> <p><i>Des conseils crédibles et fiables pour des décisions éclairées</i></p> <p>Charte de la santé Mentale et du mieux-être au travail</p> <p>et</p> <p>déclaration d'engagement</p>	<p>CHARTRE</p> <p>MANDAT</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Bureau de l'audit et de l'évaluation aide à répondre aux besoins de la haute direction en matière de prise de décision et d'obligation de rendre compte. Le Bureau effectue des audits, des évaluations et des examens spéciaux, et il fournit des conseils stratégiques qui renforceront les politiques, les programmes et les services. <p>ÉNONCÉ DE VALEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous nous soucrivons aux valeurs de respect de la démocratie, de respect envers les personnes, d'intégrité, d'intendance et d'excellence qui sont énoncées dans le <i>Code de valeurs et d'éthique du secteur public</i>. Nous appuyons et respectons les principes d'ouverture, de transparence et d'obligation de rendre compte en ce qui concerne les communications, la confidentialité, la collaboration et les partenariats. Nous favorisons le respect mutuel et le civisme, l'intégrité et la compétence personnelles et professionnelles, l'équité, l'objectivité et la discrétion. <p>ÉNONCÉ D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION ET DES EMPLOYÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous nous engageons à travailler ensemble afin de soutenir un milieu de travail sain, respectueux et positif qui favorise le bien-être et la santé mentale. Nous nous engageons à mettre en place des politiques et à offrir des ressources, de la formation et d'autres initiatives à l'appui du bien-être au travail. Nous nous engageons à participer activement, sur une base continue, aux initiatives et aux activités relatives à la santé et au mieux-être au travail. 	<p style="text-align: center;">MODALITÉS DE PARTICIPATION</p> <p><i>Nous nous engageons à travailler ensemble pour favoriser un milieu de travail sain, respectueux et positif qui promeut la santé mentale et le mieux-être. (Charte de la santé mentale et du mieux-être en milieu de travail du BAE 2016)</i></p> <p>Nous sommes d'accord pour nous tenir, respectivement et collectivement, responsables de l'application des Modalités de participation dans le but d'aider au bien-être de notre milieu de travail respectif et collectif, ce qui comprend le respect du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique.</p> <p>ENTRETIEN DES RELATIONS DE TRAVAIL POSITIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer les situations avec empathie et bienveillance <ul style="list-style-type: none"> Juger moins et pardonner davantage Être réceptif au lieu d'être réactif Faire preuve de courtoisie et avoir de bonnes manières <ul style="list-style-type: none"> Écouter sans interrompre Bien choisir ses mots Être attentif et participer aux réunions Respecter la vie privée et la confidentialité <ul style="list-style-type: none"> Éviter le commérage Encourager la communication ouverte <ul style="list-style-type: none"> Obtenir une rétroaction Demander des précisions Respecter les échéances, et les engagements des autres Être disposé à discuter de sujets difficiles <p>VALORISER LA DIVERSITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Être sensible aux différences et aux styles de travail des autres <ul style="list-style-type: none"> Respecter des cultures différentes Respecter les forces des personnes introverties et extraverties Encourager la participation inclusive de tous les membres du personnel aux réunions et discussions Chercher des occasions de créativité et d'innovation <ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des perspectives et des opinions des autres Participer à la recherche de solutions <p>CONTRIBUER DE FAÇON POSITIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> Toujours faire de son mieux <ul style="list-style-type: none"> Être à l'heure aux réunions et respecter l'ordre du jour Fournir une rétroaction ciblée et pertinente Assumer la responsabilité de ses actions et de ses décisions <ul style="list-style-type: none"> Trouver des solutions et corriger ses erreurs Partager le mérite des réalisations Collaborer avec les autres <ul style="list-style-type: none"> Résoudre des problèmes ou conflits de manière juste, sérieuse et équitable Faire preuve de souplesse Établir des attentes raisonnables Encourager le travail d'équipe <p>BÂTIR DES LIENS SOCIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Apprendre à mieux connaître les autres sur le plan personnel <ul style="list-style-type: none"> Partager des intérêts communs avec des collègues Établir un équilibre entre les responsabilités et la socialisation au travail Créer des occasions de réseautage <ul style="list-style-type: none"> Dîner et prendre des pauses avec des collègues Participer à des activités sociales en milieu de travail Participer à des campagnes et à des activités approuvées par le ministère <p style="text-align: right;">Mai 2018</p>

Source : Document d'orientation interne du BAE

La Division de l'évaluation de programme (DEP)

La Division de l'évaluation de programme (DEP)³ fournit des renseignements indépendants sur le rendement des programmes pour aider la haute direction de l'ASPC et de Santé Canada à prendre des décisions optimales qui contribuent à la prestation de programmes de santé efficaces et efficaces aux Canadiens. Les rapports d'évaluation fournissent également une base de données solide pour les décisions stratégiques sur l'affectation des ressources, les priorités, les modèles de prestation et le rendement.

La DEP est responsable de mener toutes les évaluations qui figurent dans le Plan d'évaluation ministériel de l'ASPC et de Santé Canada afin d'appuyer les besoins de la haute direction en

³ GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (s. d). *Rapports d'évaluation de l'Agence de la santé publique du Canada* - Canada.ca. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation.html>

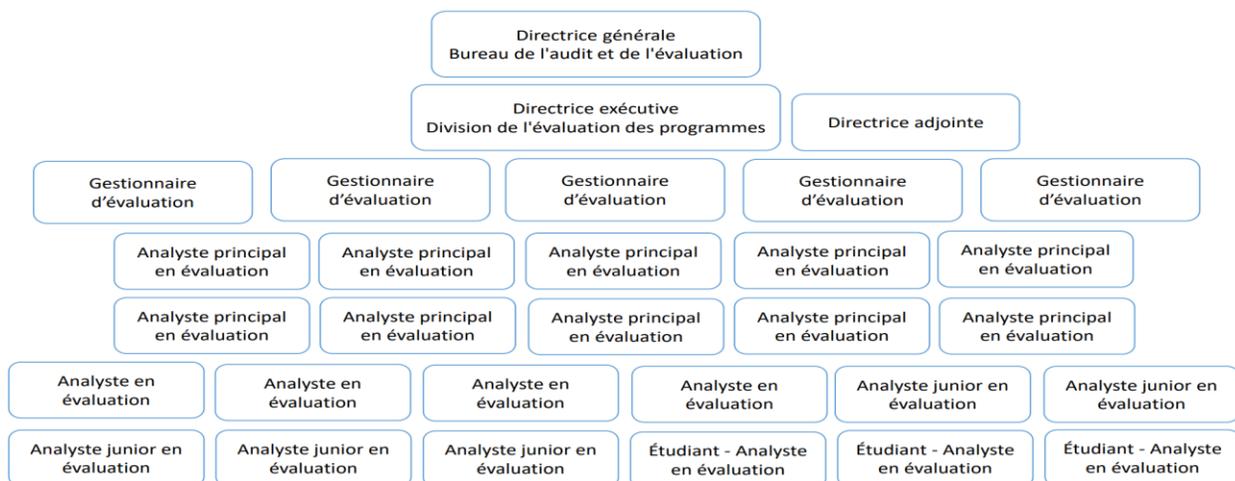
matière de planification et de la prise de décisions. Ces évaluations sont menées conformément à la Politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du trésor.⁴

La DEP effectue et gère les projets d'évaluation, y compris la collecte de données, l'analyse et la production de rapports sur les constatations. Le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) de l'ASPC et le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRER) de Santé Canada sont présidés par l'administrateur général et sont composés de tous les chefs des directions générales et autres administrateurs fonctionnels des Comités exécutifs. Les produits des évaluations sont présentés aux CMRE/CMRER à trois occasions différentes au cours du projet :

- Début : l'aperçu de la portée de l'évaluation est présenté aux CMRE/CMRER à des fins de rétroaction et d'approbation.
- Mi-chemin : les constatations préliminaires sont présentées à des fins de discussion et de rétroaction sur les domaines potentiels de recommandations.
- Le rapport final et la Réponse et plan d'action de la direction (RPAD) sont présentés aux CMRE/CMRER afin d'obtenir une recommandation pour l'approbation de l'administrateur général.

Le rapport final approuvé est rendu disponible au public dans le site Web de l'ASPC ou de Santé Canada dans les 120 jours qui suivent l'approbation de l'administrateur général.

Figure 2 : Organigramme de la DEP



Source : Document d'orientation interne du BAE

⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Politique sur les résultats*, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>

II. Description du mandat

Le stage est d'une durée de 14 semaines dans un poste d'agent d'évaluation de programme auprès de l'Agence de santé publique du Canada et de Santé Canada et consiste à travailler avec deux équipes pour recueillir et analyser des données à l'appui des évaluations de programmes financés par le gouvernement fédéral. Dans le cadre du présent stage, il s'agit des projets d'évaluations du plan de gestion des produits chimiques (PGPC), d'une part, et des activités de l'Agence de la santé publique du Canada liées aux Infections sexuellement transmissibles et transmissibles par le sang (ITSS), d'autre part.

1. Description des projets d'évaluation

Le BAE développe deux plans d'évaluation ministériel, un pour l'ASPC⁵ et un pour Santé Canada⁶ décrit le travail prévu de la DEP pour la période de cinq ans allant de 2022-2023 à 2026-2027. Les plans sont préparés de façon à répondre aux engagements de l'ASPC et de Santé Canada en vertu de la Politique sur les résultats (2016), qui exige que chaque ministère prépare un plan quinquennal, mis à jour annuellement.

Selon le plan de l'ASPC, le BAE prévoit au cours des 5 prochaines années, mener 33 évaluations auxquelles participera l'ASPC, dont 24 porteront exclusivement sur les activités de l'ASPC. Selon le plan de Santé Canada, le BAE effectuera au cours des 5 prochaines années 29 évaluations, dont 18 porteront exclusivement sur les activités de Santé Canada. Deux évaluations incluses dans les deux plans examineront les activités de l'ASPC et de Santé Canada sur un même sujet.

Les projets d'évaluation susmentionnés sont inclus dans les deux plans d'évaluation et ont été sélectionnés comme les autres projets, pour respecter les engagements antérieurs pris vis-à-vis du Conseil du Trésor (CT), ainsi que pour répondre aux besoins en information nécessaire à la gestion de programme, à la couverture des risques de programme et à l'utilisation optimale des ressources.

⁵ GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (2022). *Plan d'évaluation ministériel de l'Agence de la santé publique du Canada, 2022-23 à 2026-27*, <https://www.canada.ca/en/public-health/corporate/transparency/corporate-management-reporting/evaluation/at-a-glance-departmental-evaluation-plan-2022-2023-2026-2027.html>

⁶ GOUVERNEMENT DU CANADA. SANTE CANADA (2022). *Aperçu : Plan d'évaluation ministériel pour Santé Canada, 2022-23 à 2026-27* - Canada.ca, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/aperçu-plan-evaluation-ministeriel-2022-2023-2026-2027.html>

Deux projets d'évaluations provenant de ces deux plans sont les objets du mandat proposé dans le cadre de ce stage : il s'agit de l'évaluation du plan de gestion des produits chimiques (PGPC) pour Santé Canada et celui des activités liées aux Infections sexuellement transmissibles et transmissibles par le sang (ITSS) de l'ASPC.

1.1 Évaluation horizontale du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)

« Le Cadre ministériel des résultats de Santé Canada énonce deux responsabilités essentielles du Ministère qui sont les systèmes de soins de santé et la protection et promotion de la santé⁷.

Cette initiative s'inscrit dans la responsabilité essentielle « Protection et promotion de la santé », qui exige que Santé Canada « collabore avec des partenaires nationaux et internationaux pour évaluer, gérer et communiquer les risques et les bienfaits en matière de santé et de sécurité associés aux produits de santé et de consommation, aux aliments, aux produits chimiques, aux pesticides, aux facteurs environnementaux, au tabac et aux substances contrôlées. Ces risques sont gérés au moyen de cadres réglementaires rigoureux et en communiquant les risques et les bienfaits aux Canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. »⁸

Ce projet auquel nous avons collaboré est porté par une gestionnaire et une analyste principale d'évaluation. Il est prévu un renforcement de l'effectif après l'étape de planification, dans le respect des processus internes mise en place pour l'évaluation de programme.

Portée de l'évaluation horizontale du Plan de gestion des produits chimiques²

Le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)¹⁰ est une initiative gérée conjointement par Santé Canada et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Le PGPC rassemble divers programmes fédéraux liés aux produits chimiques dans le cadre d'une seule stratégie visant à évaluer les risques que posent les substances chimiques pour l'environnement et la santé

⁷GOUVERNEMENT DU CANADA. SANTE CANADA (2022). *Plan ministériel 2022–23 de Santé Canada*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/rapport-plans-priorites/2022-2023-rapport-plans-priorites.html#cadre>

⁸ GOUVERNEMENT DU CANADA. SANTE CANADA (2022). *Plan ministériel 2022–23 de Santé Canada*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/rapport-plans-priorites/2022-2023-rapport-plans-priorites.html#cadre>

⁹ Source : Document interne. Scoping one pager.PGPC. Annexe A

¹⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA. BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION SANTE CANADA ET L'AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/plan-gestion-produits-chimiques.html>

humaine, ainsi qu'à gérer les substances toxiques selon les risques qu'elles présentent pour la santé humaine et environnementale. Le PGPC a été financé en quatre étapes depuis sa création en 2006 :

- La phase I s'est déroulée de 2006-2007 à 2010-2011 (PGPC1)
- La phase II s'est déroulée de 2011-2012 à 2015-2016 (PGPC2)
- La phase III s'est déroulée de 2016-2017 à 2020-2021 (PGPC3)
- La phase IV se déroule de 2021-22 à 2023-24 (PGPC4).

Le PGPC prévoit plusieurs fonctions de bases et volets d'activités qui reposent sur :

- L'évaluation du risque ;
- La gestion du risque;
- La promotion de la conformité et application de la loi;
- La recherche, suivi et surveillance;
- La mobilisation des intervenants et communication des risques;
- La gestion des politiques et des programmes, visant à réduire à terme les menaces que les substances nocives constituent pour la santé de la population et l'environnement.

Domaines d'intervention proposés

La présente évaluation va porter sur le rendement du PGPC et fournir des renseignements pour le renouvellement du programme. Les questions porteront sur les activités entreprises par Santé Canada et d'ECCC, au cours des deux premières années de la phase IV du PGPC (2021-22 à 2022-23). Le Bureau de l'audit et de l'évaluation (BAE) de Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada dirigera l'évaluation, en collaboration avec la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'ECCC et avec l'appui des représentants des programmes de Santé Canada et d'ECCC.

1. Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les résultats escomptés à court et à moyen terme ?

- Y a-t-il des défis qui entravent l'atteinte des résultats ?

2. Quelles sont les forces, les faiblesses et les lacunes actuelles du programme à prendre en compte pour les travaux de gestion des produits chimiques en cours ?

- Le programme est-il bien positionné pour relever les défis futurs ?
- Existe-t-il des approches internationales de gestion des produits chimiques qui méritent d'être envisagées dans le contexte canadien ?

1.2 Evaluation des activités de l'ASPC liées ITSS

Le Plan ministériel 2022-2023 de l'ASPC ¹¹ présente les responsabilités essentielles de l'agence en cette période post pandémique dans un contexte de collaboration étroite avec les provinces et les territoires, les collectivités autochtones et d'autres partenaires, pour continuer à les inégalités et iniquités en matière de santé, exacerbées par la pandémie de COVID-19. Il s'agit de la promotion de la santé et prévention des maladies chroniques de la prévention et contrôle des maladies infectieuses et de la sécurité sanitaire.

Cette initiative s'intègre dans cette responsabilité concernant « la prévention et du contrôle des maladies infectieuses », pour laquelle l'ASPC continue d'accorder la priorité au renforcement des connaissances sur les risques pour la santé associés aux maladies infectieuses y compris les ITSS et à réduire les effets de ces maladies sur la santé de la population générale ainsi que sur les communautés et les populations à risque accru, partout au Canada.

Ce projet auquel nous avons collaboré est porté par une gestionnaire et une analyste principale d'évaluation. Il est prévu un renforcement de l'effectif après l'étape de planification, dans le respect des processus internes mise en place pour l'évaluation de programme.

Portée de l'évaluation des activités de l'ASPC liées ITSS¹²

L'ASPC a travaillé à intégrer le VIH dans sa réponse à l'hépatite virale et aux ITSS. Ce travail d'intégration a abouti à la publication du Cadre d'action pancanadien sur les ITSS en juin 2018.

Les activités de l'ASPC sur les ITSS sont exécutées par la Direction générale des programmes des maladies infectieuses (DPMI) et la Direction générale du Laboratoire national de microbiologie (DLNM). Elles consistent à :

- accroître les connaissances en ce qui a trait aux ITSS, y compris le VIH ;
- renforcer les compétences pour prévenir et contrôler les ITSS ;
- améliorer l'application des connaissances ;
- adoption croissante de comportements personnels plus sains ;
- financer des activités communautaires ;
- assurer le fonctionnement des systèmes de surveillance tels que le Système de surveillance des notifications d'incidents en laboratoire du Canada, le Système canadien de surveillance

¹¹ GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (2022). *Plan ministériel 2022-2023 de l'Agence de la santé publique du Canada*, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/transparence/rapports-gestion/rapport-plans-priorites/2022-2023-plan-ministeriel.html>

¹² Source : Document interne. Scoping one pager. ITSS. Annexe B

des maladies à déclaration obligatoire, la surveillance de la syphilis infectieuse et congénitale, le Système de surveillance du VIH/sida, etc.

Les objectifs de ces activités sont de :

- prévenir et contrôler les ITSS parmi les populations cibles et prioritaires et d'accroître l'adoption des connaissances et les changements de comportement au sein de celles-ci.
- ralentir la progression des ITSS et améliorer la qualité de la Direction générale (NMLB).

L'évaluation de ce programme va répondre aux besoins d'information de la haute direction et fournir une orientation aux programmes. La portée de cette évaluation couvre les activités de 2018-2019 à 2022-2023. Les enjeux abordés par cette évaluation comprennent un examen de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience de ces activités de l'ASPC liées aux ITSS.

Domaines d'intervention proposés

Étant donné que la nécessité de lutter contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang est bien établie, ainsi que le rôle de l'ASPC à cet égard, l'évaluation mettra l'accent sur l'atteinte des résultats et l'efficacité. Il reprendra là où l'évaluation précédente s'est arrêtée, et répondra aux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure les activités de l'ASPC sur les ITSS ont-elles été efficaces :

- Vers l'avancement du Cadre d'action pancanadien sur les ITSS?
- Dans la réduction de la stigmatisation et de la discrimination liées aux ITSS ?
- En alignant les investissements sur les populations les plus touchées par les ITSS et en communiquant avec les intervenants ?
- A concevoir des activités ciblées et des produits de connaissances pour différents groupes de parties prenantes tels que les prestataires de soins primaires ?
- A établir des partenariats et des mécanismes pour faciliter la diffusion et l'adoption des produits de connaissances liés aux ITSS?
- A améliorer l'utilisation de l'information sur le rendement pour permettre la communication annuelle des résultats ?

2. Quels facteurs ont facilité ou entravé les activités du programme ? Comment la pandémie de COVID-19 et les changements organisationnels de l'ASPC ont-ils affecté les activités du programme?

- Comment l'efficacité du programme pourrait-elle être améliorée ?

- Le programme aborde-t-il adéquatement les impacts différentiels sur la santé des ITSS parmi les différents groupes de population?

2. Objectifs spécifiques du stage

Dans son mandat de soutien, l'étudiant travaille de façon autonome et en équipe, afin de recueillir et d'analyser des données pour ces deux projets d'évaluation susmentionnés, conduits simultanément :

Du fait de la durée du stage, le mandat va porter essentiellement sur les activités de la phase de planification et d'exécution du processus d'évaluation. Les principales activités consistent à :

- participer en tant que membre d'une équipe à la conduite de projet d'évaluation de programme, de politiques et d'initiatives de l'ASPC et de SC, afin d'évaluer leur pertinence et leur rendement ;
- entreprendre les tâches assignées liées à des éléments spécifiques des projets d'évaluation de l'ASPC / SC, comme effectuer des recherches documentaires et de données, identifier, recueillir, analyser et synthétiser des données quantitatives et qualitatives ;
- participer à la conduite d'entrevues et de groupes de discussion ; appliquer des outils et des techniques analytiques pour déterminer les implications des résultats de l'évaluation et formuler des conclusions ;
- fournir des commentaires sur l'interprétation des données à l'appui des constatations et des conclusions concernant divers éléments des évaluations menées pour l'ASPC / SC ;
- participer au processus de collecte des données à l'appui des sections de rapports et de présentations à l'intention de la haute direction sur les éléments des évaluations de programmes de l'ASPC / SC.

3. Les livrables

La contribution du stagiaire au mandat qui lui a été assigné devrait à la fin de son stage lui permettre de produire les principaux livrables suivants :

- Phase de planification des projets d'évaluation :

Le stagiaire participe à des réunions de lancement de projet, développe les outils et participe à des entrevues exploratoires, analyse des documents et participe à la rédaction du cadre de référence et de la matrice d'évaluation.

○ Phase d'exécution :

Le stagiaire participe à la collecte et l'analyse de données qualitatives. Pour ce faire, le stagiaire pourrait ;

- développer des outils de collecte de données (guide d'entrevue, etc.) ;
- faire la liaison avec les membres du programme afin d'obtenir des documents ;
- collecter les données à partir de la littérature, des documents, des entretiens, des enquêtes, des données de performance, etc. ;
- participer aux rencontres du groupe de travail d'évaluation ;
- utiliser Excel ou NVivo pour faire l'analyse des données recueillies ou encore participer à la rédaction de rapports techniques pour chaque source de données.

CHAPITRE 2 : RECENSION DES ECRITS

Dans le souci d'apporter une réponse adéquate au mandat proposé au chapitre précédant, nous allons réaliser une recension des écrits sur l'évaluation de programmes. Cette recension vise à identifier et définir les différents concepts et théories qui encadrent le domaine de l'évaluation de programmes publics, en particulier au Canada.

I. Définition des concepts

1. Évaluation

Le terme « évaluation » possède plusieurs sens selon Goyette (2010). Dans le contexte de l'évaluation de programme, ce terme renvoie à la notion de dynamique de l'analyse, de la recherche, et de l'interprétation des données collectées (Dumaine, 2012). Pour certains auteurs tels que Fournier (2005) et Fitzpatrick (2012), l'évaluation est un procédé technique qui permet de recueillir et de traiter l'information dans le but de produire un jugement de valeur sur la qualité d'un programme. Fournier (2005, p. 139-140) définit ainsi l'évaluation comme un processus d'enquête permettant de recueillir des données probantes qui sont ensuite synthétisées dans le but de générer des conclusions sur la situation actuelle, l'envergure, le mérite, la valeur, la signification ou la qualité d'un programme, d'un produit, d'une personne, d'une politique, d'une proposition ou d'un plan. Ces conclusions englobent à la fois des perspectives empiriques (démontrant que le cas est réel) et normatives (portant un jugement sur la valeur d'un objet). Il ajoute que la production d'un jugement constitue l'élément clé qui permet de distinguer cette activité des autres types d'enquête, tels que la recherche fondamentale en science, l'épidémiologie clinique, l'investigation journalistique ou le sondage d'opinion.

Par ailleurs, Fitzpatrick, Sanders et Worthen (2011, p.129) définissent l'évaluation comme « l'identification, la clarification de critères fondés qui sont utilisés afin de déterminer la valeur ou le mérite d'un objet ». En outre, pour la Société Québécoise d'Évaluation de Programme (SQEP)¹³, l'évaluation est une appréciation systématique de la conception, de la mise en œuvre ou des résultats d'une initiative pour des fins d'apprentissage ou de prise de décision.

¹³ SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMME (SQÉP). Qu'est-ce que l'évaluation ? <https://www.sqep.ca/l-evaluation-de-programme/qu-est-ce-que-l-evaluation-->

2. Programme

La notion de « programme » renvoie aux termes « initiatives ou activités » selon Goyette (2010). Au Canada et au Québec, certaines directives et politiques ont été élaborées à l'effet d'éclairer l'opinion sur les éléments à prendre en considération dans la définition du terme « programme ». Ainsi, le gouvernement fédéral du Canada dans sa Politique sur les résultats (2016), définit un programme comme étant des « Services et activités - pris séparément ou en groupe - ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services¹⁴ ».

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, à travers la Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes, définit ce terme comme « un ensemble cohérent et structuré d'objectifs, de ressources (humaines, nancières, matérielles et informationnelles) et d'activités permettant la production de biens et de services spécifiques répondant à un ou à plusieurs besoins précis d'une population ciblée. La signification du terme s'étend à tout projet, service, initiative, intervention, stratégie ou plan d'action gouvernemental visant à résoudre une problématique ou à répondre à un besoin de l'ensemble ou d'une partie de la société »¹⁵.

Quoi que les définitions données au terme « programme » soient nombreuses et diversifiées, celles-ci convergent et prennent en compte tous les éléments que l'on peut attribuer à un programme.

II. Cadre théorique et approches évaluatives

Pour Bourgeois (2022, module 4, ENP7132), les théories sont des outils d'analyse qui mettent en relations divers concepts. Dans ce sens, Mertens et Wilson (2012) ont élaboré un diagramme qui met en lumière les principales théories encadrant le domaine de l'évaluation de programmes.

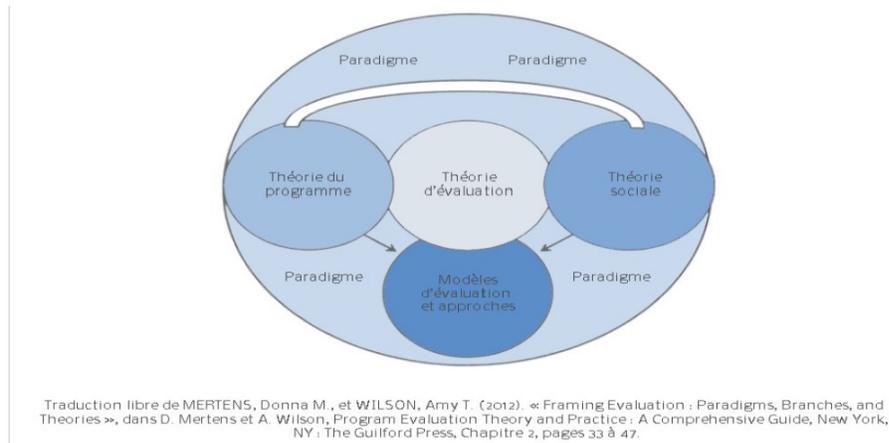
L'on peut observer dans ce diagramme (figure 3) qu'ils ont développé, trois (03) types de théories qui orientent les activités des évaluateurs dans le cadre d'une évaluation de programmes.

¹⁴GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Politique sur les résultats*, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>

¹⁵ GOUVERNEMENT DU QUEBEC. CONSEIL DU TRÉSOR (2014). *Directive concernant l'évaluation de programmes*, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=61131.pdf3>

Figure 3 : le diagramme de Mertens et Wilson (2012)

Paradigmes, théories, approches... de quoi parle-t-on au juste ?



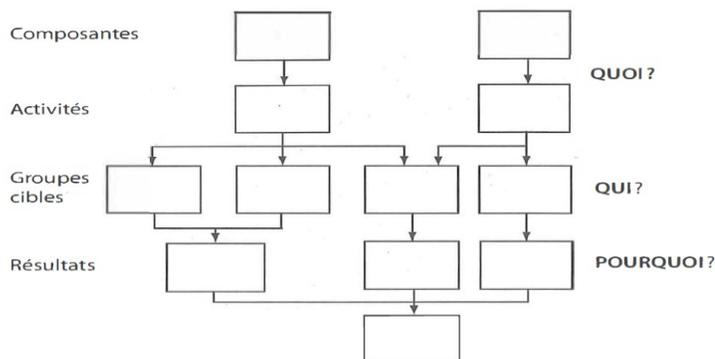
Sources : Bourgeois (2022, module 4, ENP7132)

Ces théories se déclinent comme suit :

-la théorie du programme ou la logique du programme: selon Potvin (2006, p106), celle-ci concerne la conception de la structure, du fonctionnement et des procédures du programme pour atteindre ses objectifs. Elle comporte une logique entre les actions à réaliser et le problème identifié. Par ailleurs, cette dernière est traduite sous forme de modèle d'analyse logique. Le modèle d'analyse logique est un outil visuel qui a pour but de décrire un programme dans sa logique fondamentale (Porteous, 2009). Ce dernier est représenté par un digramme qui met en relation le contenu, les destinataires et la raison d'être du programme à évaluer ou à surveiller. L'objectif est d'avoir une vision commune de la logique du programme.

La figure ci-dessous, nous présente la structure d'un modèle d'analyse logique.

Figure 4 : modèle d'analyse logique



Source : Porteous (2009, p88)

« Les **composantes** d'un programme sont des séries d'activités étroitement apparentées. Les **activités** sont les mesures mises en œuvre par le programme pour parvenir aux résultats désirés. Les **groupes cibles** sont les clientèles - individus, groupes, collectivités ou organismes à qui s'adresse le programme. Les **résultats** sont les changements que l'on espère effectuer par la mise en œuvre du programme » Porteous (2009, p88).

-les théories sociales : celle-ci permettent une meilleure contextualisation des interventions que l'on évalue et en permettant d'expliquer des phénomènes sociaux (Bourgeois. 2022, module 4, ENP7132).

-les théories d'évaluation : ces dernières se concentrent sur le rôle de l'évaluateur, le type de question que l'on doit poser, et ce que l'on peut considérer comme acceptable et crédible au niveau de la méthodologie utilisée.

Ces théories sont opérationnalisées grâce à des approches évaluatives, qui résument la démarche précise à suivre selon les théories adoptées. Cook et Shadish (1986) dans Dessureault et Caron (2010) proposent trois grands groupes d'approches en évaluation de programmes que sont :

-L'approche classique ou centrée sur les effets : cette approche a pour but de tester des hypothèses de relations causales entre un programme et des résultats identifiés (Dessureault et Caron, 2010). Selon ces auteurs, pour bien établir la causalité entre le programme et les résultats, le devis expérimental serait la méthode la plus adéquate. Ce devis se base sur la composition de deux groupes de participants ayant des caractéristiques identiques; l'un est exposé au programme et l'autre groupe est non exposé au programme. L'on effectue une mesure avant et après la mise en œuvre du programme sur les deux groupes. Si l'on constate une différence statistique dans la mesure Après entre les deux groupes et que les biais méthodologiques ont tous été bien contrôlés, l'on pourra donc conclure que les effets observés sont dus au programme mis en place.

-L'approche centrée sur la théorie de programmes : celle-ci vise à comprendre les liens de causalité existant entre les effets observés et le programme mis en place en tenant compte des facteurs extérieurs qui pourraient être à l'origine de ces mêmes effets. Selon Dessureault et Caron (2010), l'approche centrée sur la théorie de programme s'intéresse à plusieurs questions à la fois, telles que l'évaluation des objectifs, la qualité de l'implantation, ainsi que les effets souhaités ou non par le programme. Ces auteurs précisent que trois sources d'information peuvent être utilisées pour comprendre les raisons et les théories liés à la mise en œuvre d'un programme: (1) le point

de vue des différents acteurs, (2) les théories existantes, et (3) les recherches exploratoires menées au stade de l'identification des besoins, de la planification ou de l'évaluation de l'implantation.

Par ailleurs, pour Dessureault et Caron (2010), l'approche centrée sur la théorie des programmes comporte trois phases. La première porte sur l'élaboration de la théorie du programme. La deuxième phase consiste en la formulation des questions permettant d'évaluer le programme, et la dernière phase sur la conduite de l'évaluation du programme. Dans cette perspective, Donaldson dans Dessureault et Caron (2010) considère que l'évaluateur joue, durant le processus d'évaluation, un rôle de facilitateur de la discussion.

-L'approche centrée sur les utilisateurs : cette approche se concentre sur l'analyse du programme dans son milieu naturel (Dessureault et Caron, 2010). Elle met l'accent sur l'utilisation des résultats de l'évaluation par les parties prenantes et sur les besoins des utilisateurs. Le recours à cette approche vise, entre autres, à faire ressortir des éléments importants tout au long du processus d'évaluation et de permettre aux utilisateurs de s'approprier les résultats de l'évaluation, et donc de favoriser la mise en œuvre des améliorations suggérées.

Aussi, selon Patton et Labossière (2009, p145) une participation active des utilisateurs à l'évaluation favorise l'appropriation et une meilleure compréhension des résultats par ces derniers. En outre, pour ces auteurs, les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation sont « les personnes ou groupes qui sont particulièrement concernés par une évaluation, qui ont le pouvoir et la capacité d'y contribuer activement, et qui ont l'intention de l'utiliser à des fins concrètes ».

III. La démarche évaluative

La démarche évaluative concerne les questions fondamentales, les questions d'évaluation, les critères de jugement ou seuils de réussite et les indicateurs de rendement.

1. Les questions fondamentales

Ces questions portent sur les thèmes qui seront abordés par l'évaluation, en l'occurrence les questions liées à la pertinence et du rendement d'un programme. Le gouvernement du Canada, à travers la nouvelle Politique sur les résultats (2016)¹⁶ qui a remplacé la Politique sur l'évaluation (2009), définit la pertinence comme « la mesure dans laquelle un programme, une politique ou une

¹⁶ GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Politique sur les résultats*, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>

autre entité répond ou est réceptif à un besoin démontrable ». Cette politique précise que la pertinence peut aussi servir à déterminer si un programme, une politique ou une autre entité est une priorité du gouvernement ou relève d'une responsabilité fédérale pourrait également servir à déterminer si un programme ou une politique s'inscrit dans les priorités du gouvernement. Par ailleurs, la pertinence du programme fait également référence « au besoin originel » ayant motivé la création du programme et la mesure dans laquelle celui-ci a évolué ou changé (Bourgeois. 2022, module 4, ENP7132). A cet égard, les questions portant sur la pertinence s'intéressent au contexte du programme dans son environnement organisationnel, le rôle qu'il joue dans la société en général, ainsi que les besoins ayant occasionné la mise en place du programme.

En ce qui concerne, le rendement du programme, le gouvernement du Canada le décline dans l'annexe A de cette Politique sur les résultats (2016)¹⁷, en trois composantes principales que sont : l'efficacité, l'efficience et l'économie. Bourgeois (2022, module 7, ENP7132), propose dans ce sens une description de ces trois composantes. Ainsi, les questions portant sur l'efficacité du programme tentent d'évaluer la mesure dans laquelle le programme a atteint les résultats immédiats, intermédiaires, et ultimes souhaités. Celles portant sur l'efficience et l'économie portent principalement sur le rendement économique du programme, plus spécifiquement sur la mesure dans laquelle le programme produit les résultats attendus au plus bas prix.

Bourgeois (2022, module 4, ENP7132) souligne qu'au Québec cependant, la Directive sur l'évaluation des programmes ne précise pas les questions ou les thèmes qui doivent être abordés de façon obligatoire. Par contre, elle aborde les thèmes ou questions à adresser lors de l'évaluation du rendement et de la pertinence d'un programme.

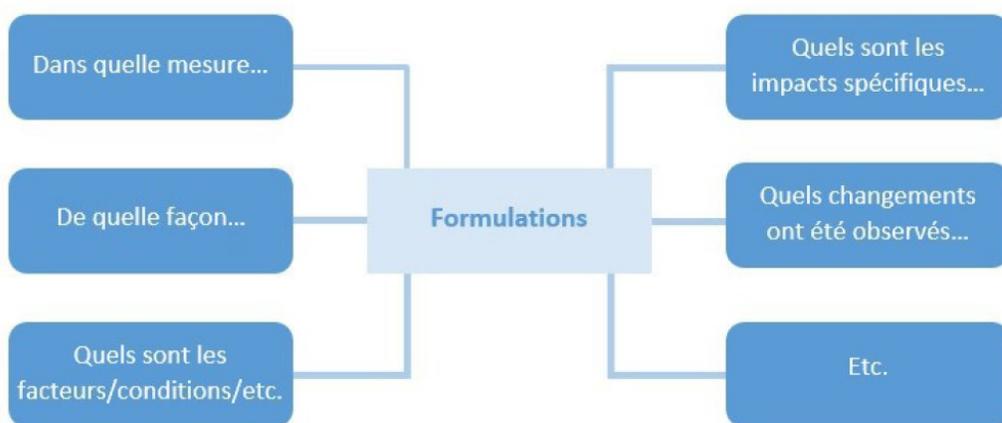
2. Les questions d'évaluation

Selon Bourgeois (2022, module 7, ENP7132), les questions d'évaluation sont, la plupart du temps, dérivées des questions fondamentales, mais l'on les adapte au contexte de l'objet à évaluer ainsi qu'aux besoins des parties prenantes privilégiées (Bourgeois. 2022, module 7, ENP7132). Celles-ci sont formulées comme des questions de recherche, en d'autres termes, elles doivent préciser ce que l'on souhaite mesurer. Elles doivent donc être factuelles, ouvertes et elles doivent porter sur un aspect précis du programme ou de l'évaluation.

¹⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Politique sur les résultats*, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>

Par ailleurs, le nombre exact de questions dépend de l'ampleur du programme et des éléments à mesurer. En outre, en dehors des questions fondamentales, il existe d'autres sources pouvant permettre à l'évaluateur de formuler ses questions d'évaluation : telles que les approches évaluatives vues dans les sous sections précédentes, la documentation consultée pendant la planification, le modèle d'analyse logique et les évaluations antérieures du même programme ou de programmes semblables (Bourgeois. 2022, module 7, ENP7132). La figure ci-dessous présente les types de questions d'évaluation à adresser lors d'une évaluation de programme.

Figure 5 : les types de questions d'évaluation



Source : Bourgeois (2022, module 7, ENP7132)

3. Les indicateurs de rendement

Le Gouvernement du Canada, dans la politique sur les résultats (2016)¹⁸, définit les indicateurs comme « facteurs ou variables fournissant un moyen valable et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel ». Dans de nombreux cas, selon MacDonald G. (2013), les indicateurs constituent un marqueur ou une approximation significative de l'état d'exécution du programme ou des résultats. Elle poursuit que dans le contexte de la surveillance et de l'évaluation, un indicateur nécessite une définition opérationnelle et un recueil suivant une méthodologie adaptée et rigoureuse des données et peut utiliser des informations qualitatives ou quantitatives. Il est important que les indicateurs soient définis en commun accord avec les

¹⁸ GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Politique sur les résultats*, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>

différentes parties prenantes et doivent être méthode « SMART » c'est-à-dire S : Spécifique, bien décrit, compréhensible par les opérateurs, M : Mesurable, quantifiable en quantité ou en qualité A : Atteignable R : Raisonnable T : Temporel (fixé dans le temps) (Bourgeois. 2022, module 7, ENP7132). En plus, selon le « Evaluation Center » de l'Université du Michigan¹⁹, les indicateurs utilisés dans les évaluations doivent répondre à des caractéristiques bien précises présentées dans le tableau suivant :

Tableau1 : Caractéristiques essentiels d'un indicateur : « Evaluation Center » de l'Université du Michigan

Indicateur	Description
Adéquation et pertinence culturelle	L'indicateur doit être adapté et pertinent dans le contexte ou dans l'environnement concerné par l'évaluation.
Clarté de l'orientation et signification	L'indicateur doit traduire ou représenter l'élément à mesurer de façon claire et complète. Des informations supplémentaires ne devraient pas être nécessaires pour interpréter les données recueillies à partir de l'indicateur.
Disponibilité des données	L'indicateur doit être réaliste dans la mesure où les données exigées peuvent être recueillies ou existent déjà et sont disponibles.
Formulation impartiale	Les indicateurs doivent être formulés de façon neutre et dépourvus d'orientation.
Pertinence relative aux questions d'évaluation	Tous les indicateurs doivent être liés à au moins une des questions d'évaluation.
Possibilité d'obtenir des résultats inattendus ou imprévus	Les indicateurs doivent nous permettre de vérifier nos hypothèses, le cas échéant, mais ils doivent aussi être suffisamment souples pour permettre l'obtention de résultats inattendus ou imprévus.
Pratiques acceptées et historique d'utilisation	L'indicateur doit être conforme aux pratiques actuelles et antérieures, le cas échéant.

Source : « Evaluation Center » de l'Université du Michigan

¹⁹ PATTON, Michael Q. (2002). « Evaluation Center » de l'Université du Michigan. *Utilization-focused evaluation checklist*. Retrieved from <https://wmich.edu/evaluation/checklists>

4. Les critères de jugement ou seuils de réussite

Les seuils de réussite précisent les critères de satisfaction pour les indicateurs ou pour les questions d'évaluation Bourgeois (2022, module 7, ENP7132). Ceux-ci peuvent s'exprimer sous forme de cibles quantitatives, ou de manière plus descriptive ou qualitative (Cousins et Shulha, 2012). Ces auteurs préconisent une approche normative lors de l'établissement des seuils de réussite, même si cela n'est pas toujours possible et qu'il serait pour l'évaluateur de bien comprendre les contraintes avec lesquelles le gestionnaire du programme doit composer, ainsi que le contexte dans lequel se trouve le programme, afin d'ajuster nos critères en fonction de ceux-ci.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

I. Présentation du type de recherche

Notre mandat s'intègre dans la planification de l'évaluation, qui constitue l'étape la plus importante du processus d'évaluation selon Bourgeois (2022, module 9, ENP7132).

Le tableau ci-dessous le processus d'évaluation tel qu'appliquée par le BAE.

Tableau 2 : Le processus d'évaluation du BAE

Étapes	Principales tâches	Qui est impliqué
Planification	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des entrevues d'établissement de la portée • Rédiger un document d'une page sur la portée • Élaborer une matrice d'évaluation • Faire la demande de documents, des personnes proposées pour les entrevues et des coordonnées de la population à sonder. • Présenter la portée de l'évaluation au CMER/CMRER 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'évaluation • Responsable de projet
Exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des instruments de collecte de données • Recueillir des données à partir de la littérature, de documents, d'entrevues, d'enquêtes, de données de performance, etc. • Examiner systématiquement les données et analyser les thèmes/conclusions émergents alignés sur les questions de la matrice d'évaluation • Préparer des rapports techniques • Analyser et trianguler les résultats à travers les sources de données • Rédiger une courte présentation sur les conclusions préliminaires et les présenter au CMER/CMRER 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'évaluation • Responsable de projet • Analystes
Rédaction du Rapport	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des résultats sommaires et une ébauche du rapport final • Le rapport passe par trois examens de programme (Directeur, DG, SMA/VP). • Le programme développe la RDPA • Présenter les résultats sommaires au CMER/CMRER. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'évaluation • Responsable de projet • Analystes
Publication du rapport	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une longue description de toutes les images dans le rapport pour l'accessibilité • Faire traduire le rapport par un éditeur interne • Coordonner la publication dans les 120 jours suivant l'approbation au CMER/CMRER. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'évaluation • Responsable de projet

Source : Document interne du BAE

La phase de planification comprend la recherche contextuelle, une réunion de lancement avec le programme et des entretiens avec le personnel clé du programme et les cadres supérieurs pour définir la portée et les paramètres de l'évaluation. Elle est menée par les activités suivantes :

- Identifier et mobiliser les informateurs clés du programme.

- Rechercher l'historique du programme de recherche et le contexte actuel.
- Identifier les principaux agents de liaison du programme pour le projet d'évaluation.
- Consulter les agents de liaison clés du programme afin d'identifier les besoins d'information pour l'évaluation.
- Élaborer et présenter un document d'orientation avec des questions d'évaluation au Comité de la mesure du rendement, de l'évaluation et des résultats (CMRER) de Santé Canada et, le cas échéant, aux diverses structures de gouvernance des partenaires.
- Élaborer un cadre pour l'évaluation, qui comprend une matrice d'évaluation détaillant les questions, les indicateurs, les sources de données et les délais de l'évaluation.
- Élaborer un plan de travail pour toutes les étapes ultérieures de l'évaluation

Ces activités sont réalisées essentiellement à la phase divergente de la planification qui se caractérise par une collecte d'informations et de données qui serviront à la planification de l'évaluation. Pour ce faire, une approche qualitative a été adoptée en vue d'analyser certains documents, mener quelques entretiens auprès des directeurs et d'autres personnes clés des directions en lien avec les programmes considérés. L'objectif de cette collecte d'informations est, dans un premier temps, de se familiariser avec l'objet de l'évaluation et d'élaborer le document de portée de l'évaluation, et dans un deuxième temps, de produire le cadre de l'évaluation sur laquelle s'entendent toutes les parties intéressées.

« Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. » (Mays et Pope, 1995, p. 43). Ils ajoutent que cette méthode de recherche descriptive se concentre sur des interprétations, des expériences et leur signification.

La collecte de données qualitatives s'est appuyée sur deux méthodes principales à savoir la recherche documentaire et l'entrevue.

La revue de littérature

La revue des écrits consiste à examiner des rapports de recherche, des avis, des articles scientifiques ou professionnels, des livres ou d'autres publications portant sur la problématique visée, et sur les actions possibles pour résoudre cette problématique (FORTIN, 2010), en l'occurrence les ITSS et la gestion des produits chimiques pour les présentes évaluations.

La revue de littérature a été effectuée à partir d'un protocole de recherche incluant de critères d'inclusion et d'exclusion préalablement définis, ainsi que des termes clés. La bibliothèque de l'ASPC et de SC a été contactée dans un premier temps pour demander une analyse documentaire avec des paramètres particuliers. La Bibliothèque a créé à cet effet des chaînes de recherche efficaces pour Google et d'autres bases de données et moteurs de recherche et suggérer des sites Web pertinents. Cela a permis d'effectuer alternativement, l'analyse en utilisant la Bibliothèque scientifique fédérale et d'autres bases de données clés.

Les résultats de recherche pertinents ont pu être catalogués soit dans un document Word ou Excel ou être ajoutés au compte RefWorks un outil de gestion de citations et de suivi fourni par la bibliothèque.

Le dépouillement des résultats de recherche et le choix des documents pertinents sont effectués ensuite grâce au logiciel Covidence, un outil de gestion de revues systématiques, à partir duquel un tableau récapitulatif ou un rapport technique analysant les preuves qui ont émergé dans la littérature a été développé.

Dans certains cas, l'analyse est présentée sous forme d'un tableau récapitulatif.

La Revue de documents

Selon Blais, M. et Martineau, S. (2006), le recueil documentaire permet de collecter des informations à partir d'écrits internes ou externes déjà existants sur le sujet de recherche, dans le but d'aider à décrire le programme, son contexte et les facteurs qui l'ont influencé ainsi que de préparer la portée de l'évaluation. Les documents du programme ont été obtenu de deux façons : ils ont été directement mis à disposition par les gestionnaires et les chefs respectifs des projets d'évaluation ou après qu'ils en ont fait la demande officielle aux personnes référentes des projets à partir de critères bien spécifiques. Ceux sont principalement des :

- Documents décrivant le programme
- Rapports de mesure du rendement du programme
- Informations sur les performances disponibles (PIP)
- Evaluations, examens et rapports antérieurs liés au programme (internes/externes)
- Rapports d'avancement et/ou présentations aux comités internes (par exemple, à des fins de planification ou d'établissement des priorités)
- Études, publications ou littérature ayant influencé la conception et/ou la prestation du programme

Les documents ont été collectés et regroupés dans un outil de suivi des documents, puis ont été examinés afin d'identifier les informations qui répondent aux thèmes clés identifiés par les responsables en vue de les analyser. Aucune analyse critique des documents recensés n'a été nécessaire parce qu'ils avaient été soumis aux préalables aux critères d'inclusions. Un rapport technique résumant les informations clés a été ensuite proposé pour répondre à la demande des gestionnaires.

L'entrevue semi-dirigée

L'entrevue a été la principale méthode de collecte des données lors de cette phase de planification. L'entrevue doit être précédée d'un contact avec la personne, assurer la confidentialité des renseignements et obtenir le consentement du répondant (Norwood, 2000).

Pour ce faire, les responsables de l'évaluation, préalablement aux entretiens, envoient un courriel d'information sur l'évaluation auprès des agents de liaison clés des programmes afin de solliciter la participation des gestionnaires et des personnes clés.

Les informateurs clés sont des directeurs généraux respectivement aux seins de Santé Canada, l'ASPC et d'ECCC. À eux s'ajoutent des directeurs de branches et des gestionnaires de division, dont l'expérience ou l'emploi les place en bonne position pour connaître les problèmes des programmes et orienter l'équipe d'évaluation vers les besoins qui ne sont pas comblés.

Pour favoriser une bonne représentativité des informateurs consultés, il a parfois été utile d'avoir recours à la technique de l'échantillon boule de neige, qui consiste à demander aux premiers informateurs consultés de recommander d'autres personnes qui pourraient fournir des informations utiles.

Les entrevues ont été menées à partir de guides d'entretiens bilingues (annexe A) pour chacun des projets, développés et préalablement partagés aux interviewés, avec le courrier d'invitation qui leur a été acheminé à la demande des responsables des projets d'évaluation. La participation à l'entretien est volontaire.

Un tableau Excel de la liste des informateurs clés à interviewer a été développé y compris une brève description de leur relation avec le programme, et a été régulièrement mis à jour pour faire le suivi des entrevues préliminaires.

Les guides d'entretiens utilisés par les deux projets présentent une mise en contexte de l'évaluation et une série de questions ouvertes qui permet une flexibilité et le recueil d'informations

approfondies. Néanmoins quand il vient le moment de l'analyse des résultats, il faut prendre soin de tenir compte des biais possibles.

II. Recueil et analyse des données des entrevues

A ce stade de l'évaluation, le BAE préconise une notation littérale de l'entretien. Un enregistrement audio peut être fait dans des cas exceptionnels, et seulement si le répondant y consent, en utilisant le logiciel de transcription dans Word 360. Les données notées, sont classées dans un fichier.

Une fois collectées, les idées maitresses ont été dégagé à partir des thèmes du guide d'entretien en mettant l'accent sur la régularité de certaines informations, l'explication de certains phénomènes, les nouvelles réflexions ou tendances sur le sujet, les différentes dimensions d'un concept ainsi que les différentes sources d'informations.

Le résultat attendu à travers la planification de l'évaluation est d'une part l'élaboration et présentation du document décrivant sommairement la portée de l'évaluation (Scoping one pager en annexe B et C) au Comité de la mesure du rendement, de l'évaluation et des résultats (CMRE/CMRER) de Santé Canada et, le cas échéant, aux diverses structures de gouvernance des partenaires et d'autre part l'élaboration du cadre pour l'évaluation, qui comprend une matrice d'évaluation détaillant les questions, les indicateurs, les sources de données et les délais de l'évaluation.

Il convient de noter que le document de la portée de l'évaluation passe par un processus de vérification et de validation très rigoureux. Le cadre d'évaluation est un livrable spécifique de l'évaluation horizontal du PGPC et sera l'objet principal de la présentation des résultats au chapitre suivant.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

Le livrable décrit dans cette section est le cadre d'évaluation ou devis d'évaluation de l'évaluation horizontale du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC).

I. Description du cadre d'évaluation

Le cadre d'évaluation a pour but de fournir des informations sur l'évaluation horizontale du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC). Ce document décrit le processus, l'approche, la portée et les axes de questionnement proposés et les méthodes d'évaluation associées. Il comprend principalement une description de :

- Contexte du programme
- Activités du programme et résultats attendus
- Cadre des résultats de performance
- Portée et approche de l'évaluation
- Conduite et gouvernance de l'évaluation
- Calendrier d'évaluation

Afin de garantir la validité de la démarche, le cadre d'évaluation sera présenté aux responsables du programme. Cette rencontre va permettre de mieux cibler les informations manquantes, de valider le choix des méthodes à utiliser, les objectifs, le type d'information recherchée, le temps alloué, ou d'identifier toutes autres contraintes.

Contexte du programme

Le PGPC est une initiative gérée conjointement par Santé Canada et ECCC. Il regroupe divers programmes fédéraux sur les produits chimiques dans une seule stratégie pour protéger la santé humaine et l'environnement en s'attaquant aux risques posés par les substances chimiques et les organismes préoccupants, selon les risques qu'ils présentent pour la santé humaine et environnementale. Ce plan prend à la fois en compte les substances actuellement commercialisées (les « substances existantes ») et les substances qui entrent sur le marché canadien (les « nouvelles substances »)²⁰.

²⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA. BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION SANTÉ CANADA ET L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/plan-gestion-produits-chimiques.html>

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE)²¹ fournit le principal cadre législatif pour l'évaluation et la gestion des risques des substances actuellement commercialisées ou dont la commercialisation est proposée au Canada. Les mesures relatives aux substances sont prises en vertu de la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*, la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les produits antiparasitaires*, la *Loi canadienne sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et la *Loi sur les pêches*.

Le PGPC a été financé en quatre phases depuis sa création en 2006 :

- La phase I couvrait la période de 2006-07 à 2010-11 (PGPC1)
- La phase II couvrait la période de 2011-12 à 2015-16 (PGPC2)
- La phase III couvre la période de 2016-17 à 2020-21 (PGPC3)
- La phase IV couvre la période de 2021-22 à 2023-24 (PGPC4).

Activités du programme

Le PGPC se compose de plusieurs fonctions de base ou flux d'activités²² :

- L'évaluation des risques afin de déterminer si les substances nouvelles et existantes présentent un risque pour la santé humaine ou l'environnement.
- La gestion des risques afin d'élaborer et de mettre en œuvre des règlements et des instruments visant à prévenir et à réduire les risques liés aux substances jugées toxiques en vertu de la LCPE²³, comme l'exige la loi.
- La promotion de la conformité et l'application de la loi pour promouvoir des taux élevés de conformité et appliquer les mesures de gestion des risques.
- La recherche, le suivi et la surveillance afin d'éclairer la prise de décision en matière de santé et d'environnement (p. ex. l'évaluation des risques) et aider à suivre le rythme des

²¹GOUVERNEMENT DU CANADA (1999). *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-environnemental-loi-canadienne-protection/documents-connexes.html>

²² GOUVERNEMENT DU CANADA, BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION SANTÉ CANADA ET L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/plan-gestion-produits-chimiques.html>

²³ Selon l'article 64 de la LCPE : « est toxique toute substance qui pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à :

- a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique;
- b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie;
- c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

nouvelles méthodes et données scientifiques d'une part et de surveiller les substances nocives dans l'environnement, détecter leur présence dans la population humaine et fournir des renseignements sur les tendances industrielles d'autre part.

- L'engagement des parties prenantes et la communication des risques pour que l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les partenaires autochtones, les professionnels de la santé, les éducateurs et le public participent au processus décisionnel et soient informés des risques.
- La gestion des politiques et des programmes pour permettre une planification interministérielle efficace, l'élaboration de politiques et la gestion de l'information.

Les efforts du PGPC comprennent aussi l'évaluation de la mesure du rendement afin d'évaluer les progrès et l'efficacité des stratégies et des outils de gestion des risques, ainsi que la collaboration avec les provinces ou territoires et la mise en œuvre des engagements internationaux.

Rôles des partenaires

Ces activités sont exécutées par plusieurs directions générales de Santé Canada et d'ECSC²⁴.

Santé Canada

Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs (DGSESC) : Au sein de Santé Canada, la DGSESC est la principale autorité scientifique et réglementaire du PGPC, et au sein de la DGSESC, la Direction de la sécurité des milieux (DSM) est la direction principale du PGPC.

Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi (DGORAL) : La DGORAL dirige des programmes de conformité et d'application de la loi et des programmes scientifiques complémentaires pour informer et protéger les Canadiens contre les risques pour la santé associés aux produits, aux substances et à leur environnement.

Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) : La DGPSA est l'autorité scientifique et réglementaire des produits de santé et des aliments.

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) : Travaille à la réévaluation des pesticides déjà approuvés, conformément aux délais et aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA), ainsi qu'à la surveillance des incidents sanitaires et environnementaux liés

²⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA (2018). *Gestion internationale des substances chimiques*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/legislation-lignes-directrices/lois-reglements/gestion-internationale-substances-chimiques-protocole-entente.html>

aux pesticides, à l'analyse des tendances et des données sur les ventes et à la prise de mesures réglementaires comme requis.

Direction générale des communications et des affaires publiques (DGCAP) : Donne des conseils sur les activités de communication et les messages afin de maximiser leur impact et leur efficacité.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Direction générale de la protection de l'environnement (DGPE) : La DGPE est le point focal d'ECCC pour l'expertise sur la législation, les règlements et d'autres outils du Ministère pour influencer le comportement des Canadiens afin d'améliorer l'environnement naturel du Canada.

Direction générale des sciences et de la technologie (DGST) : Au sein de la DGST, la Direction des sciences et de l'évaluation des risques (DSER) se compose de plusieurs divisions qui jouent de nombreux rôles différents dans les domaines fonctionnels du PGPC.

Direction générale de l'application de la loi (DGAL) : La DGAL participe à la phase d'élaboration de la réglementation du CMP, en collaboration avec d'autres programmes d'ECCC pour s'assurer que les réglementations proposées sont claires et applicables.

Objectifs de gouvernance

Santé Canada et ECCC partagent la responsabilité globale de la mise en œuvre du PGPC du gouvernement du Canada²⁵. Ces ministères s'acquittent de leurs responsabilités par l'intermédiaire de structures internes de gouvernance ministérielle et d'une structure de gouvernance mixte du PGPC afin de s'acquitter de leurs responsabilités communes. Au sein de la structure mixte, il existe une gouvernance horizontale pour soutenir l'intégration, la coordination, la prise de décision conjointe et des responsabilités claires au sein du PGPC, avec la possibilité de rajuster périodiquement la participation en fonction des activités prioritaires.

La gouvernance du PGPC fait la promotion de la responsabilisation collective dans la gestion globale du PGPC par les moyens suivants :

- en définissant clairement les rôles et les responsabilités de tous les participants au PGPC;
- en facilitant la prise de décision commune, dont l'établissement des orientations et des priorités globales, en coordonnant des mécanismes de gouvernance et des procédures opérationnelles à l'appui;

²⁵ GOUVERNEMENT DU CANADA (2018). *Gestion internationale des substances chimiques*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/legislation-lignes-directrices/lois-reglements/gestion-internationale-substances-chimiques-protocole-entente.html>

- en établissant un équilibre approprié entre la responsabilisation verticale et la gestion horizontale.

ECCC et Santé Canada se sont engagés à transmettre des renseignements sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'atteinte des objectifs établis et l'obtention des résultats prévus. Les ministères rendent compte annuellement des progrès, du rendement et de l'efficacité globale de la mise en œuvre du PGPC dans leurs rapports de résultats ministériels respectifs. Ils font rapport conjointement, en tant qu'initiative horizontale fédérale, dans le cadre des rapports sur les résultats ministériels de Santé Canada et, dans la mesure du possible, des indicateurs de rapport de rendement verticaux et horizontaux harmonisés sont élaborés.

Ressources

L'allocation totale de financement fédéral pour l'initiative horizontale est de 478 millions de dollars sur 3 exercices (2021-22 à 2023-24) et est répartie entre **Santé Canada, ASPC et ECCC**.

Tableau 3: Financement du PGPC

Description	Partenaires	2021-22	2022-23	2023-24	Total
PGPC4	Santé Canada – Top-Up	65,807,320	65,807,320	65,807,320	197,421,960
	Santé Canada – Existing	23,460,000	23,460,000	23,460,000	70,380,000
	ASPC – Top-Up	3,349,970	3,349,970	3,349,970	10,049,910
	ASPC – Existing	110,123	110,123	110,123	330,369
	ECCC – Top-Up	29,500,000	29,500,000	29,500,000	88,500,000
	ECCC – Existing	37,001,318	37,001,318	37,001,318	111,003,954
Total PGPC		159,228,731	159,228,731	159,228,731	477,686,193

Source : Document interne- Données financières fournies de Santé Canada et d'ECCC.

Évaluations précédentes

L'évaluation la plus récente du PGPC réalisée en 2020, couvrait les deux dernières années du CMP2 (2014-2015 et 2015-2016), ainsi que les trois premières années du CMP3 (2016-2017 à 2018-2019) et a formulé deux recommandations liées à l'engagement des parties prenantes et à la mesure du rendement et à l'établissement de rapports²⁶ :

²⁶ GOUVERNEMENT DU CANADA. BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION SANTÉ CANADA ET L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/plan-gestion-produits-chimiques.html>

- Recommandation 1 : Revitaliser les mécanismes d'engagement des parties prenantes.
- Recommandation 2 : Améliorer la mesure du rendement du programme afin de faciliter la gestion du programme, la prise de décision et la production de rapports utiles au public.

Selon la réponse de la direction du programme et le plan d'action (RDPA)²⁷ concernant l'évaluation PGPC (2020), toutes les actions recommandées ont été réalisées, à l'exception d'une action liée à la recommandation 1. En effet, le rapport comprenant l'analyse et les recommandations sur les mécanismes d'engagement efficaces et les parties prenantes concernées, est en retard. La haute direction a déterminé que la préparation de ce niveau d'analyse et de recommandations détaillées concernant les mécanismes d'engagement ne devrait pas aller de l'avant en tant qu'élément indépendant, mais plutôt comme une partie intégrante du renouvellement du PGPC²⁸.

Modèles logiques

Le modèle logique énonce la théorie du programme et identifie les composantes du Programme et les liens logiques qui les relient (Bourgeois. 2022, module 3, ENP7132).

Les résultats escomptés de cette initiative horizontale sont articulés dans deux modèles logiques de Santé Canada et d'ECDC, en annexe D, concernant la gestion des substances et des déchets. Ces modèles logiques facilitent la représentation du programme avec ses composantes, ses activités, ses extrants, ses résultats attendus ventilés en effet immédiat, effets intermédiaires et effets ultimes avec leur lien logique. Les activités et les extrants sont sous le contrôle direct du programme, tandis que les résultats sont influencés par le programme et peuvent aussi être influencés par d'autres facteurs externes. La démarche évaluative vise donc, en général, à vérifier si les résultats ont été atteints en l'occurrence les résultats immédiats et à moyen terme pour cette évaluation du PGPC. Il est important de noter que le modèle touche également des programmes autres que le PGPC. De ce fait, la rencontre des parties prenantes va déterminer quels résultats importants contextuels l'évaluation va mesurer.

Objectif de l'évaluation

L'évaluation est effectuée pour évaluer le rendement du PGPC et fournir des renseignements pour le renouvellement du programme. Les questions porteront sur les activités de Santé Canada et

²⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA. BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION SANTÉ CANADA ET L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/plan-gestion-produits-chimiques.html>

²⁸ Document interne. PMEC \PMERC\MRAP Follow-up\2020-2021\HC Sept 2020\HECSB

d'ECCC entreprises au cours des deux premières années de la phase IV du PGPC (2021-22 à 2022-23). Les activités de l'ASPC, exclues de cette portée, seront évaluées dans le cadre de l'évaluation de la santé des voyageurs et des frontières.

Processus de l'évaluation

L'évaluation comprendra les cinq phases suivantes :

Phase 1 : Planification

La phase de planification comprend les principales activités suivantes :

1. Identifier et mobiliser les informateurs clés du programme.
2. Rechercher l'historique du programme et son contexte actuel.
3. Organiser et tenir une réunion de lancement avec les responsables du programme
4. Identifier les principaux agents de liaison du programme pour le projet d'évaluation.
5. Élaborer le mandat du groupe de travail interministériel sur l'évaluation du PGPC composé de représentants de l'évaluation de Santé Canada et d'ECCC.
6. Consulter les agents de liaison clés du programme afin d'identifier les besoins d'informations pour l'évaluation.
7. Élaborer et présenter un document d'orientation avec des questions d'évaluation au Comité de la mesure du rendement, de l'évaluation et des résultats (CMRER) de Santé Canada et, le cas échéant, aux diverses structures de gouvernance des partenaires.
8. Élaborer un cadre pour l'évaluation, qui comprend une matrice d'évaluation détaillant les questions, les indicateurs, les sources de données et les délais de l'évaluation.
9. Élaborer un plan de travail pour toutes les étapes ultérieures de l'évaluation.

Phase 2 : Mise en œuvre

Le cadre d'évaluation est mis en œuvre. Des outils de collecte de données sont développés conformément à la matrice d'évaluation. Les documents sont collectés et examinés en fonction des questions d'évaluation et de la matrice. Les personnes interrogées sont identifiées et interrogées. Les données sont collectées, synthétisées et analysées.

Phase 3 : Analyse et constatations préliminaires

Les résultats préliminaires sont identifiés. Une présentation est préparée et distribuée aux responsables du programme pour commentaires. Elle inclurait les principaux résultats, les conclusions et les domaines de recommandations potentielles. Suite à la réception des commentaires, les changements sont incorporés et une version résumée de la présentation est

présentée au CMRER de Santé Canada pour discussion et, le cas échéant, aux diverses structures de gouvernance des partenaires.

Phase 4 : Rédaction du Rapport

Le rapport d'évaluation complet est rédigé. Une contribution au niveau du directeur général est demandée sur le projet de rapport, y compris les recommandations. Santé Canada, en tant que responsable du PGPC, sera invité à élaborer une réponse et un plan d'action de la direction (RDPA). Le RDPA identifie un plan d'action pour chaque recommandation du rapport, y compris les délais et la responsabilité pour assurer sa mise en œuvre. À la suite de l'examen au niveau du directeur général, le rapport sera partagé avec les Sous Ministres Adjoints (SMA) pour obtenir leurs commentaires.

Phase 5 : Approbation

Le rapport d'évaluation et le RDPA qui l'accompagne sont présentés au CMRER de Santé Canada et, le cas échéant, aux diverses structures de gouvernance des partenaires pour examen final et recommandation pour approbation par le sous-ministre de chaque organisme partenaire financé. La confirmation de l'approbation est demandée via un dossier d'information.

Méthodologie de l'évaluation

Questions d'évaluation

Les questions d'évaluation reflètent les besoins d'informations rattachées aux enjeux évaluatifs identifiés lors des entrevues de cadrage notamment la performance du programme à court et moyen termes, ses forces et faiblesses, sa préparation pour le futur et les approches internationales de gestion des produits chimiques. Les questions telles qu'abordées dans le document de la portée de l'évaluation sont :

1. Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les résultats escomptés à court et à moyen terme ?
 - a) Y a-t-il des difficultés à faire avancer le programme ?
2. Quelles sont les forces, les faiblesses et les lacunes actuelles du programme à prendre en compte pour les travaux de gestion des produits chimiques en cours ?
 - a) Quels changements le programme doit-il apporter pour être bien placé pour relever les défis futurs ?
 - b) Existe-t-il des approches internationales de gestion des produits chimiques qui méritent d'être envisagées dans le contexte canadien ?

Matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation en annexe E, résume les principaux éléments de l'évaluation. On y retrouve, en premier lieu, les questions d'évaluation qui orientent toute la démarche et qui ont été développées en début de parcours; les indicateurs provenant du Profil d'Information sur le Rendement (PIR) (annexe F) et qui permettent de décomposer les questions en éléments mesurables; les critères de jugement, qui identifient le seuil attendu pour chacun des indicateurs; les sources de données, qui réfèrent aux personnes et documents clés auprès desquels les données seront recueillies; et les méthodes de collecte, qui réfèrent aux instruments concrets qui serviront à la collecte des informations.

Méthodes de collecte de données

L'évaluation utilisera plusieurs méthodes de collecte de données :

Revue documentaire

L'examen des documents va fournir des renseignements historiques et contextuels pour le PGPC, aider éventuellement à élaborer les instruments de collecte de données et répondre aux questions d'évaluation. Les documents à examiner comprendront notamment les éléments suivants :

- Mémoire au Cabinet 2023 et autres autorités juridiques/fiscales
- Données financières (financement prévu et utilisé par exercice financier pour Santé Canada et ECCC)
- Données et rapports de recherche sur l'opinion publique
- Rapports sur la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et les rapports sur la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD)
- Évaluation de la mesure du rendement de la gestion des risques pour les substances toxiques
- Rapports annuels sur les progrès du PGPC
- Cadre de choix des instruments dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques
- Les deux propositions de budget 2021
- Documents de présentations précédentes et rapports d'intérêt
- Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes (ENVI) :
 - le tableau analytique des modifications de la loi qui auront un impact sur le programme
 - les résumés des séances des commissions parlementaires ENVI.

Analyse ENVI

Comme élément de preuve pour l'évaluation, le BAE examinera les rapports et les résumés publiés par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes (le « comité permanent » ou ENVI) sur l'examen approfondi des dispositions et du fonctionnement de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) de 1999 et sur l'élaboration et la mise en œuvre du projet de loi S-5²⁹, loi modifiant la LCPE. Les sources de données peuvent inclure les procès-verbaux des réunions, les notes des parties prenantes et d'autres documents connexes trouvés sur les sites Web des comités.

Résultats PIR

Le profil d'information sur le rendement (PIR) pour le PGPC, y compris les données PIR de Santé Canada 2022-2023 et le suivi PIR d'ECCC seront utilisés pour répondre aux questions d'évaluation.

Entrevues

L'entrevue sera menée sur la base d'une liste de personnes interrogées potentielles fournie par les secteurs de programme. Les informateurs comprendront les éléments suivants :

- Les personnes interrogées à l'interne, comme les cadres supérieurs de Santé Canada et d'ECCC qui sont directement responsables du PGPC, les représentants impliqués dans certains aspects du PGPC, ainsi que les représentants d'autres ministères et organismes fédéraux qui peuvent s'associer à Santé Canada et à ECCC pour le PGPC.
- Les personnes interrogées à l'externe tel que des représentants d'associations industrielles, d'organisations non gouvernementales, d'associations de consommateurs, de gouvernements provinciaux/territoriaux et d'experts externes.

Analyse internationale

Une analyse des documents et des sites Web sera effectuée pour apprendre des approches d'autres pays en matière de gestion des produits chimiques dans les domaines suggérés par le directeur général du PGPC. Cette analyse fournira de l'information sur les avenues intéressantes que le Canada pourrait envisager pour améliorer certains aspects du PGPC. Quelques entretiens peuvent également être menés avec certains homologues internationaux pour mieux comprendre ce travail.

²⁹ SÉNAT DU CANADA (2022). *Projet de loi émanant du Gouvernement (Sénat) S-5 (44-1) - Troisième lecture - Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé* - Parlement du Canada <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/44-1/projet-loi/S-5/troisieme-lecture>

Approche de l'analyse des données et des rapports

Une matrice de preuves sera élaborée pour chaque source de données. Ensuite, une approche systématique sera utilisée pour comparer les données par source de données et entre les méthodes, qui seront compilées dans un résumé global des résultats. Les conclusions préliminaires et le projet de rapport d'évaluation seront élaborés sur la base de ce résumé.

Les approbations du projet de rapport d'évaluation et de la réponse et du plan d'action de la direction (RDPA) suivront les structures de gouvernance d'évaluation régulières des partenaires. Après toutes les approbations, le rapport et le résumé seront publiés sur le site Web de Santé Canada.

Livrables de l'évaluation

Les produits livrables spécifiques qui seront produits par le BAE dans le cadre de cette évaluation sont identifiés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Principaux produits livrables de l'évaluation

Livrable	Description
Document de portée d'une page	Un bref document identifiant l'approche d'évaluation globale, les questions d'évaluation et les principaux échéanciers.
Stratégie d'évaluation	Un rapport détaillé développant l'approche et la méthodologie d'évaluation proposées. Ce rapport comprend : <ul style="list-style-type: none">• la description des approches et des méthodes de collecte de données ;• la gouvernance pour l'évaluation horizontale ;• le calendrier d'évaluation ; et• la matrice d'évaluation décrivant les questions d'évaluation, les indicateurs de performance associés et les méthodes de collecte de données.
Documents de présentation des résultats préliminaires (version longue)	Présentation des conclusions préliminaires basées sur toutes les sources de données, y compris les domaines de recommandations.
Documents de présentation des résultats préliminaires (version courte)	Version condensée de la présentation des résultats préliminaires basée sur toutes les sources de données.
Ebauche de rapport d'évaluation	S'appuie sur les présentations des résultats préliminaires et comprend des recommandations.

Livrable	Description
Rapport d'évaluation final, résumé et RDPA	<p>La version finale intègre tous les commentaires reçus lors de l'examen des ébauches. Un rapport sommaire est également produit conformément aux exigences de la Politique sur les résultats</p> <p>À ce stade, la DGSESC de Santé Canada, en tant que guichet unique pour le PGPC, dirigera l'élaboration du RDPA en réponse aux recommandations pertinentes et en collaboration avec tous les partenaires.</p> <p>Le sous-ministre de Santé Canada fournira l'approbation finale du rapport d'évaluation et du RDPA une fois que l'approbation aura été reçue par le sous-ministre d'ECCC et qu'une recommandation d'approbation aura été émise par le CMRER de Santé Canada.</p>

Gouvernance de l'évaluation

En vue de la mise en œuvre globale de l'évaluation, un Groupe de travail interministériel sur l'évaluation (GTIE) pour l'évaluation horizontale 2023-2024 du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) a été mis en place. Le groupe de travail est composé de représentants de l'évaluation de Santé Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Les termes de références de ce groupe de travail sont présentés en détails dans l'annexe G.

Calendrier d'évaluation

Les jalons ciblés pour l'évaluation de ce projet sont présentés dans le tableau 3. Ils sont sujets à modification et seront ajuster en cours de parcours face aux aléas qui vont se présenter même si le respect du calendrier reste prioritaire.

Tableau 5 : Jalons ciblés pour l'évaluation du PGPC

Phase	Taches	Date prévue
1	Approbation par de façon secrétaire de la portée proposée, par le Comité de la mesure du rendement, de l'évaluation et des résultats (CMRER) de Santé Canada	Avril 2023
2	Présentation des résultats préliminaire au CMRER	Octobre 2023
3	Présentation du rapport final et RDPA au CMRER	Janvier 2024

CHAPITRE 5 : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

I. Discussion

Dans cette section il est fait état de la synthèse de l'argumentation et de la présentation des éventuelles recommandations.

Les deux projets dans lesquels nous avons été assignés évaluent des activités de programmes dans un contexte touché par la pandémie de COVID 19 rendant la phase de planification encore plus minutieuse dans le but, pour l'équipe d'évaluation de présenter des livrables pertinents pour le bon déroulement de l'évaluation. Comme évoqué précédemment, l'approche adoptée au cours de la planification a été essentiellement qualitative. Les documents publics et organisationnels d'intérêts recensés et analysés, ainsi que les consultations réalisées au cours de l'étape divergente de la planification ont permis de se familiariser avec l'objet de l'évaluation, d'identifier les enjeux et questions fondamentales, afin de produire les documents de portées des évaluations respectives qui ont été soumises au CMRER pour validation.

Concernant l'évaluation horizontale de la PGPC, la phase convergente de la planification, grâce au résultat du travail d'analyse et de consultation précédent, a permis de développer un cadre d'évaluation qui présente les éléments importants de l'évaluation à venir. Il décrit notamment l'approche évaluative, les questions d'évaluation et leurs indicateurs, les méthodes de recueil des données, la gouvernance, ainsi que les échéanciers du projet. Le cadre d'évaluation va comprendre deux outils fondamentaux pour l'évaluation qui sont le modèle logique et la matrice d'évaluation. Dans le cadre spécifique de cette évaluation deux modèles logiques provenant des activités de Santé Canada et de ECCC relatives au PGPC ont permis de formuler des questions précises au sujet des résultats escomptés du programme. La matrice d'évaluation détaille les enjeux ou éléments d'intérêt en lien avec ces questions, les indicateurs pertinents pour mesurer les résultats ; Le développement de terme de référence (TDR) a fourni un cadre de collaboration très efficace pour la mise en œuvre des activités de la phase de planification et la préparation des étapes subséquentes.

Le cadre d'évaluation tel que développé par l'équipe d'évaluation, répond aux besoins exprimés par les parties prenantes de Santé Canada et de ECCC en termes de mesures de la performance du PGPC, de la gestion du risque, des réalisations du programme, de ses forces et faiblesses, de son futur et de son positionnement international.

Le cadre d'évaluation est cependant, un document dans sa version actuelle, évolutif surtout en ce qui concerne la matrice d'évaluation. Une étape clé a été la rencontre organisée par l'équipe d'évaluation en vue de présenter cette matrice. Elle a permis aux différentes parties prenantes du programme et à l'équipe d'évaluation de s'aligner sur les enjeux, les questions pour y répondre et d'être très spécifiques sur les sources de données correspondantes, à savoir, les documents clés à analyser et les personnes clés. Les directeurs généraux des branches seront les interlocuteurs prioritaires, et si nécessaires les directeurs de divisions. Une demande formelle pour les documents pertinents identifiés et recommandés sera faite à Santé Canada et à ECCC.

Concernant l'analyse l'approche internationale, elle sera réalisée à l'étape de la rédaction du rapport final.

II. Recommandations

À l'attention de la Direction des programmes et évaluations (DPE)

Au regard:

- des périodes couvertes par l'évaluation des activités ITSS et de l'évaluation horizontale PGPC qui inclus la pandémie de la COVID 19 ;
- de l'importance de ces deux évaluations dans le plan d'évaluation ministériel de l'Agence de la santé publique du Canada, 2022-23 à 2026-27 en termes d'enjeux sur la santé de la population en cette phase de reconstruction post pandémie et des recommandations attendues ;
- de l'approche qualitative indispensable pour la réalisation de ces évaluations, avec son corollaire de charge de travail ;
- du calendrier des échéanciers très serrés pour la réalisation de ces projets ;

Nous recommandons la mise à disposition de personnes-ressources supplémentaires pour ces deux projets d'évaluations.

À l'attention de l'École nationale d'administration publique (ENAP)

Au regard de l'importance de chaque phase de l'évaluation de programme et de l'expertise que cela requiert en dans le domaine de la santé publique, nous recommandons une période de stage de 4 à 6 mois dans ce type d'organisation.

CONCLUSION

Ce mandat a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises dans le cadre du programme de maîtrise en administration publique pour professionnel avec concentration évaluation de programmes de l'ÉNAP, notamment les cours « Principes, Processus et Méthodes d'Évaluation des Programmes (ENP7132) », « Méthodes statistiques d'Évaluation des Programmes (ENP7139) », et « Méthodes qualitatives en Évaluation des Programmes (ENP7147) ».

Nous avons eu l'occasion d'améliorer plusieurs compétences professionnelles notamment le travail d'équipe, des aptitudes administratives, de nouvelles méthodes de collecte et de traitement des données, entre autres. Être assigné à la fois sur deux projets différents, a demandé de l'organisation dans le travail, de la priorisation dans les tâches, l'exercice d'aptitudes interpersonnelles. Le processus d'orientation très efficaces, avec en plus la mise à disposition d'un document d'accueil à l'attention des stagiaires, doubler des formations obligatoires, a facilité l'intégration de l'environnement de travail ainsi que l'application des politiques et procédures en place dans l'organisation. Aussi, cet environnement de travail, ainsi que l'encadrement dont nous avons bénéficié, nous ont permis de livrer les principaux objectifs de notre mandat, notamment en ce qui concerne la phase de planification de l'évaluation de programme.

BIBLIOGRAPHIE

- BLAIS, Mireille et MARTINEAU, Stéphane (2006). *L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes*. *Recherches qualitatives*, 26(2), p. 1–18. <https://doi.org/10.7202/1085369ar>
- BOURGEOIS, Isabelle (2022). *La planification, la gestion et la réalisation de projets d'évaluation*, Module 09 du cours ENP7132, École nationale d'administration publique, Hiver 2022.
- BOURGEOIS, Isabelle (2022). *Les questions d'évaluation et leurs indicateurs*, Module 07 du cours ENP7132, École nationale d'administration publique, Hiver 2022.
- BOURGEOIS, Isabelle (2022). *Cadres théoriques en évaluation*, Module 04 du cours ENP7132, École nationale d'administration publique, Hiver 2022.
- BOURGEOIS, Isabelle (2022). *Définir l'objet de l'évaluation*, Module 03 du cours ENP7132, École nationale d'administration publique, Hiver 2022
- BOURGEOIS, Isabelle (2022). *Introduction à l'évaluation : Définitions et principes de base*, Module 1 du cours ENP7132, École nationale d'administration publique, Hiver 2022.
- COOK, Thomas. D., & SHADISH, William R. (1986). Program evaluation: The worldly science. *Annual Review of Psychology*, 37, p. 193–232. <https://doi.org/10.1146/annurev.ps.37.020186.001205>
- COUSINS, J. Bradley et SHULHA, Lyn M. (2012). « L'établissement des seuils de réussite dans le cadre d'une évaluation collaborative », sous la direction de M. Hurteau, S. Houle et F. Guillemette. *L'évaluation de programme axée sur le jugement crédible*, Canada : Presses de l'Université du Québec, Chapitre 7, p. 137 à 155. ISBN 978-2-7605-3548-0
- DESSUREAULT, Danny et CARON, Valérie (2010). « La perspective plus classique de la mesure des résultats : Éléments de méthode, le passage de la recherche scientifique à son adaptation aux réalités de la recherche terrain et de l'évaluation des effets d'un programme », sous la direction de M. Alain et D. Dessureault. *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*, Canada : Presses de l'Université du Québec, Chapitre 8, p.177- 194. ISBN 978-2-7605-2346-3.
- DUMAINE, François (2012). *When one must go: The Canadian experience with Strategic Review and judging program value*. *New Directions for Evaluation*, 2012(133), p.65–75. <https://doi.org/10.1002/ev.20007>
- FITZPATRICK, Jody (2012). « L'évaluation de programme : Quelques considérations de premier plan », sous la direction de M. Hurteau, S. Houle et F. Guillemette. *L'évaluation de programme axée sur le jugement crédible*, Canada : Presses de l'Université du Québec, Chapitre 1, p.15 à 38. ISBN 978-2-7605-3548-0

FITZPATRICK., J.L., J.R. SANDERS et J.R. WORTHEN (2011). *Program Evaluation; Alternative Approaches and Practical Guidelines*, Boston, Pearson (p.129).

FORTIN, Marie-Fabienne. (2010). « Les méthodes et les outils de collecte des données », *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives*, 2e édition, Canada : Chenelière Éducation, Chapitre 20, p. 426-453, ISBN 978-2-7650-2581-8.

FOURNIER, D. M. (2005). *Evaluation defined*. In *Encyclopedia of evaluation* (p. 139-140). Thousands Oaks, CA: Sage.

GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (s.d). *Rapports d'évaluation de l'Agence de la santé publique du Canada - Canada.ca*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation.html> (Page consultée le 24 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (2022). *Plan d'évaluation ministériel de l'Agence de la santé publique du Canada, 2022-23 à 2026-27*, <https://www.canada.ca/en/public-health/corporate/transparency/corporate-management-reporting/evaluation/at-a-glance-departmental-evaluation-plan-2022-2023-2026-2027.html> (Page consultée le 25 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (2022). *Plan ministériel 2022-2023 de l'Agence de la santé publique du Canada*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/transparence/rapports-gestion/rapport-plans-priorites/2022-2023-plan-ministeriel.html> (Page consultée le 25 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA. SANTE CANADA (2022). *Aperçu : Plan d'évaluation ministériel pour Santé Canada, 2022-23 à 2026-27 - Canada.ca*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/aperçu-plan-evaluation-ministeriel-2022-2023-2026-2027.html>(Page consultée le 25 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA. SANTE CANADA (2022). *Plan ministériel 2022–23 de Santé Canada*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/rapport-plans-priorites/2022-2023-rapport-plans-priorites.html#cadre> (Page consultée le 25 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA. BUREAU DE L'AUDIT ET DE L'EVALUATION SANTE CANADA ET L'AGENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)*.<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/plan-gestion-produits-chimiques.html> (Page consultée le 25 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA (2018). *Gestion internationale des substances chimiques*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/legislation-lignes-directrices/lois-reglements/gestion-internationale-substances-chimiques-protocole-entente.html> (Page consultée le 1^{er} mai 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Politique sur les résultats*, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300> (Page consultée le 24 avril 2023)

GOUVERNEMENT DU CANADA (1999). *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-environnemental-loi-canadienne-protection/documents-connexes.html> (Page consultée le 1^{er} mai 2023)

GOUVERNEMENT DU QUEBEC. CONSEIL DU TRÉSOR (2014). *Directive concernant l'évaluation de programmes*, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=61131.pdf3> (Page consultée le 27 avril 2023)

GOYETTE, Martin (2010). « Le développement de l'évaluation de programme », sous la direction de M. Alain et D. Dessureault. *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*, Canada : Presses de l'Université du Québec, Chapitre 2, p. 29 à 42. ISBN 978-2-7605-2346-3.

GOYETTE, Martin (2010). « Le développement de l'évaluation de programme », sous la direction de M. Alain et D. Dessureault. *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*, Canada : Presses de l'Université du Québec, Chapitre 2, p. 96. ISBN 978-2-7605-2346-3.

MACDONALD, G. (2013). Critères de sélection d'indicateurs de haute performance : liste de contrôle destinée à rendre compte du suivi et de l'évaluation. Retrieved from <http://wmich.edu/evaluation/checklists>

MAYS, N., et POPE, C. (1995). *Rigour and qualitative research*. BMJ. 1995 Jul 8;311(6997):109-12. doi: 10.1136/bmj.311.6997.109. PMID: 7613363; PMCID: PMC2550154.

MERTENS, Donna M., et WILSON, Amy T. (2012). « Framing Evaluation: Paradigms, Branches, and Theories », dans D. Mertens et A. Wilson, *Program Evaluation Theory and Practice: A Comprehensive Guide*, New York, NY : The Guilford Press, Chapitre 2, p. 33 à 47, ISBN : 978-1-4625-0315-5.

PATTON, Michael Q., et LABOSSIÈRE, Francine (2009) « L'évaluation axée sur l'utilisation », sous la direction de V. Ridde et C. Dagenais. *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Canada : Presse de l'Université de Montréal, Chapitre 8, p. 145 à 160, ISBN 978-2-7606-2108-4.

PATTON, Michael Q. (2002). « Evaluation Center » de l'Université du Michigan. *Utilization-focused evaluation checklist*. Retrieved from <https://wmich.edu/evaluation/checklists>

PORTEOUS, Nancy (2009). « La construction du modèle logique d'un programme » sous la direction de V. RIDDE et C. DAGENAI, *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Canada : Presse de l'Université de Montréal, Chapitre 5, p. 87 à 105, ISBN 978-2-7606-2108-4

POTVIN, Pierre (2006). *Éléments et critères d'évaluabilité d'un programme d'intervention psychosociale*. p.106

SÉNAT DU CANADA (2022). *Projet de loi émanant du Gouvernement (Sénat) S-5 (44-1) - Troisième lecture - Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada*

en santé - Parlement du Canada <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/44-1/projet-loi/S-5/troisieme-lecture> (Page consultée le 3 mai 2023)

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMME (s.d). *Qu'est-ce que l'évaluation ?* <https://www.sqep.ca/l-evaluation-de-programme/qu-est-ce-que-l-evaluation-->(Page consultée le 27 avril 2023)

ANNEXES

Annexe A : Scoping One Pager-ITSS

Performance Measurement and Evaluation Committee - March, 2023

DRAFT Scoping Discussion: Evaluation of the PHAC's Sexually Transmitted and Blood-Borne Infections Activities

Program Context

The Public Health Agency of Canada has worked on integrating its viral hepatitis and STI response with its HIV response. This integration work resulted in the release of the Pan-Canadian STBBI Framework for Action in June 2018.

PHAC's Sexually Transmitted and Blood-Borne Infections Activities are delivered by the Infectious Diseases Programs Branch (IDPB) and the National Microbiology Laboratory Branch (NMLB). Activities include:

- ❖ increasing knowledge as it relates to STBBIs, including HIV;
- ❖ strengthening skills to prevent and control STBBIs;
- ❖ improving the application of knowledge;
- ❖ increasing uptake of healthier personal behaviours;
- ❖ funding community-based activities;
- ❖ Surveillance systems such as the Laboratory Incident Notification Canada (LINC) Surveillance System, the Canadian Notifiable Diseases Surveillance System (CNDSS), surveillance of Infectious and Congenital Syphilis, HIV/ AIDS Surveillance System (HASS), etc.

The goals of these activities are to:

- ❖ prevent and control STBBIs among priority and target populations and increasing the uptake of knowledge and behavioural changes among target audiences and priority populations.
- ❖ slow the progression of STBBIs and improve quality of life.

Proposed Areas of Focus

Given that the need to address Sexually Transmitted and Blood-Borne Infections is well established, along with PHAC's role in doing so, the evaluation will focus on achievement of results and efficiency. It will pick up where the previous evaluation left off.

1. How effective have PHAC's STBBIs activities been:
 - a. towards advancing the Pan-Canadian STBBI Framework for Action?
 - b. In reducing STBBI-related stigma and discrimination?
 - c. In aligning investments with those populations with the highest burden of STBBI and communicating with stakeholders?
 - d. designing targeted activities and knowledge products for different stakeholder groups such as primary care providers?
 - e. Establishing partnerships and mechanisms to facilitate the dissemination and uptake of STBBI-related knowledge products?
 - f. enhancing the use of performance information to allow for annual reporting of results?
2. What factors have facilitated or hindered the program's activities? How have the COVID-19 pandemic and PHAC's organizational changes affected the program's activities?
 - a. How could program efficiency be enhanced?
 - b. Does the program adequately address the differential health impacts of STBBIs across different population groups?

Methods

Document and file review

Key Informant Interviews

Financial Data Review

Data Analysis

Literature Review

Timelines

Activity	2023		
Month	3	9	12
Approval of Scope	█		
Data collection and analysis	█	█	
Preliminary findings to PMEC		█	
Drafting and revision of report		█	█
Tabling of report and MRAP at PMEC			█

For Discussion

- Overall, are you comfortable with the proposed scope and approach?
- Are there other issues or questions which will be useful for strategic decisions you anticipate making during the upcoming months and years?
- Is there information on other issues that we should be aware of (i.e., policies in development, upcoming strategic decisions, and recent documents)?

Purpose and Scope

The evaluation will answer senior management information needs and provide guidance to the program. It will cover activities from 2018-19 to 2022-23.

Average Annual Budget:
 IDPB: \$X.XM/year* (to be confirmed)
 NMLB: \$X.XM/year**

*Source: Departmental Evaluation Plan
 **Source: NMLB 2020-21 Branch Operational Plan

Office of Audit and Evaluation

Health Canada and the Public Health Agency of Canada

Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada



Scoping: Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan

Program Context

The Chemicals Management Plan (CMP) is a jointly managed initiative of Health Canada and Environment and Climate Change Canada (ECCC). It brings together various federal chemicals programs under a single strategy aimed at assessing environmental and human health risks posed by chemical substances and organisms and managing toxic substances according to the risks they present to human and environmental health.

CMP has been funded in four phases since its establishment in 2006:

- Phase I: 2006-07 to 2010-11
- Phase II: 2011-12 to 2015-16
- Phase III: 2016-17 to 2020-21
- Phase IV: 2021-22 to 2023-24

The Public Health Agency of Canada (PHAC) received funding under the latest iteration of CMP.

Budget

\$478 million over 3 fiscal years (2021-22 to 2023-24) for Health Canada and ECCC activities

Purpose and Scope

The evaluation is being carried out to provide information for program renewal. Questions will cover Health Canada and ECCC activities undertaken in the first two years of CMP Phase IV (2021-22 to 2022-23). PHAC activities, excluded from this scope, will be assessed under the Travel and Border Health Evaluation.

Proposed Areas of Focus

1. To what extent has the program achieved its expected short-term and medium-term outcomes?
 - a) How does Canada's achievements in chemicals management compare to other countries?
 - b) Are there challenges to advancing the program, which may (or may not) include resource limitations?
2. What are the program's current strengths and gaps to consider for ongoing chemicals management work?
 - a) What changes does the program need to make to be well-placed for future challenges?



Methods



Document review



International comparisons



Focus groups



Interviews



Data analysis



Financial data review



For Discussion

- Overall, are you comfortable with the proposed scope and approach?
- Are there other issues or questions which will be useful for strategic decisions you anticipate making during the upcoming months and years?
- Is there information on other issues that we should be aware of?

Activity	2023												2024
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Scoping to PMERC													
Data collection and analysis													
Preliminary findings													
Drafting and revision of report													
Tabling of report and MRAP at PMERC													



Health Canada and the Public Health Agency of Canada

Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada



Annexe C : Guide d’entrevue bilingue de l’évaluation horizontale du PGPC

Evaluation of the Chemicals Management Plan – Scoping Phase Discussion Guide

Context:

Health Canada’s Office of Audit and Evaluation (OAE) is initiating an evaluation of the Chemicals Management Plan (CMP), as per the 2022-23 to 2026-27 Health Canada Departmental Evaluation Plan. The evaluation is being undertaken in collaboration with Environment and Climate Change Canada’s Office of Audit and Evaluation.

As part of the planning phase of this project, OAE is interviewing a few individuals to finalize the evaluation’s approach. We thank you for your interest in meeting with us today. With your permission, we will be audio recording today’s interview to ensure that an accurate reflection of the conversation is captured. The recording and notes will be stored in a secure folder accessible only to the Office of Audit and Evaluation. These files will be subject to the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*. All responses will be analyzed and reported in aggregate form only and removed of all identifying information.

Interview questions:

1. Please describe your involvement with CMP.
2. For this evaluation, we plan on using several methods, including a document review, data analysis, interviews, focus groups and an international comparison.

- a) (Only for PIP leads) We plan on examining **program data** to assess its performance. Which data would you have that would be appropriate to examine the program's achievements?
- b) For the **document review**, we would like to assess the program's short- and medium-term performance and achievements. Beyond the data collected in the PIP, which other documents would you recommend we have a look at (e.g., reviews from eCESD)?
- c) Which external documents would help us compare CMP's achievements to other countries?
- Which countries would you recommend we focus on for this **international comparison**? (e.g., G7? NAFTA countries?)
 - (Question for SAICM Health Canada contact: Victoria Tunstall) To your knowledge, what kind of information could be obtained on Canada and other countries from the Strategic Approach to International Chemicals Management (SAICM)? Which parts of the SAICM website would be helpful? Which countries would you recommend we focus on for this **international comparison**? (e.g., G7? NAFTA countries?)
- d) The SC-ENVI will also help us understand the program's current strengths and gaps for ongoing chemicals management work. In your opinion, which resources would be the most valuable to look at from this committee (e.g., meeting notes, evidence, etc.)?
- e) What other key resources should we examine to better understand CMP's current and future challenges (e.g., any policy or program documents such as TB Subs; any scientific studies that the program has cited for its latest policy documents and renewal)?

3. To better understand CMP as a whole, we would like to speak to Program leads and key staff at both HC and ECCC. Who would be the best people to **interview** internally about CMP's current performance and existing strengths and gaps?
4. Finally, we also plan on conducting **external interviews and focus groups** with experts from SC-ENVI, other government departments, NGOs, and intergovernmental organizations for example, to learn more about the program's strengths and gaps for future chemicals management work and any changes needed to be well-placed for the future. Who in particular do you think would be worth speaking to?

Thank you for participating in this interview.

Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques

Contexte :

Le Bureau de l'audit et de l'évaluation de Santé Canada lance une évaluation du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC), conformément au Plan d'évaluation ministériel de Santé Canada de 2022-2023 à 2026-2027. Cette évaluation est entreprise en collaboration avec le Bureau de l'audit et de l'évaluation d'Environnement et changement climatique Canada.

Comme partie de l'étape de planification de ce projet, le BAE mène des entrevues auprès de quelques personnes afin d'assurer que l'évaluation porte sur les activités clés, et qu'on utilise les méthodes d'évaluation appropriées. Les renseignements recueillis par ces consultations initiales nous aideront à finaliser la portée et l'approche de cette évaluation.

Avec votre permission, nous allons prendre des notes écrites au cours de l'entrevue afin d'assurer qu'une version précise de la conversation est saisie. Les notes seront entreposées dans un dossier qui sera accessible au Bureau de l'audit et de l'évaluation. Ces dossiers seront assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Toutes les réponses seront analysées et présentées sous forme agrégée seulement et toutes les données d'identification seront supprimées.

Questions d'entrevue :

Évaluation du Plan de gestion des produits chimiques – Guide de discussion

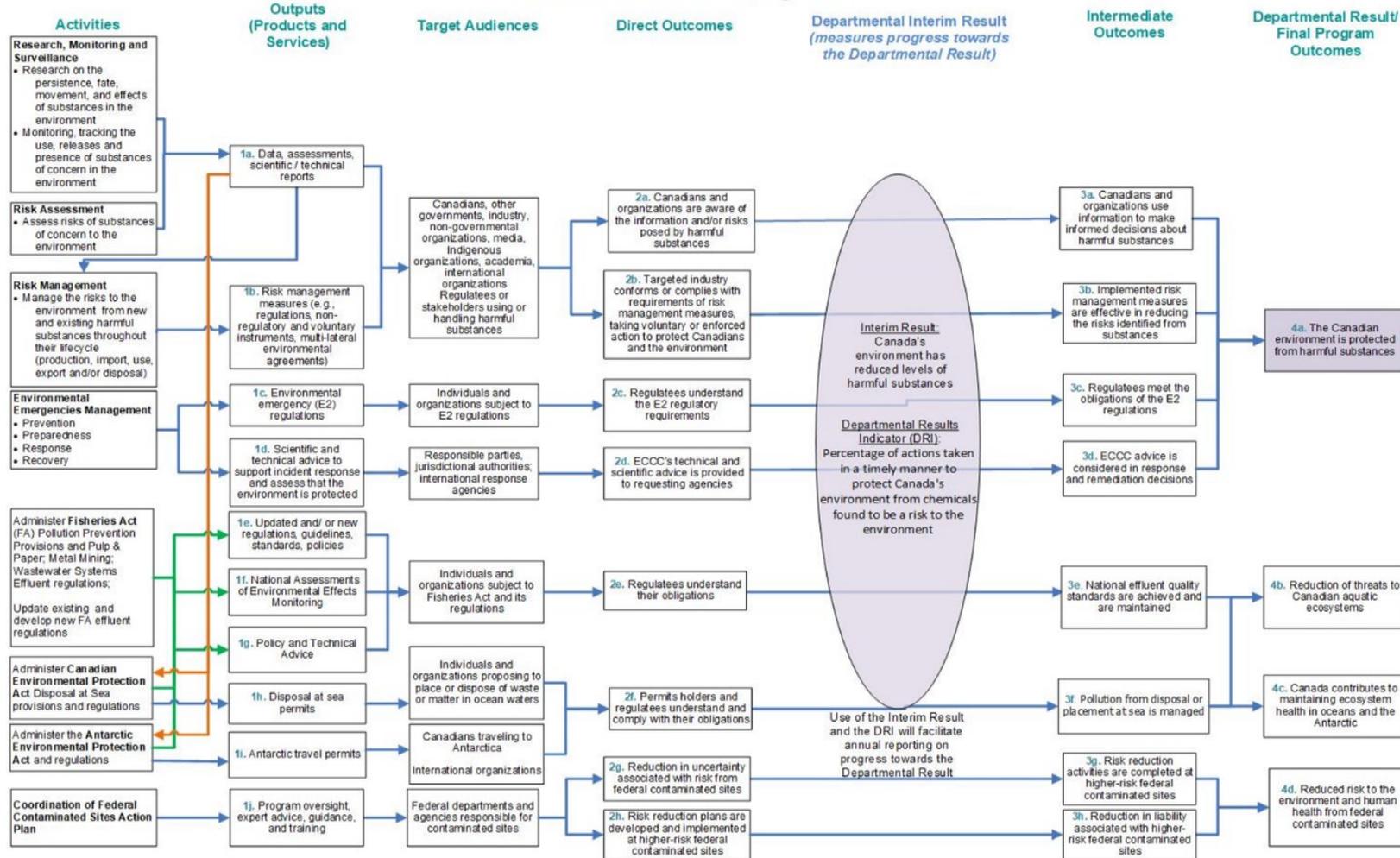
Questions d'entrevue :

1. Veuillez décrire votre participation au Plan de gestion des produits chimiques (PGPC).
2. Dans le cadre de la présente évaluation, nous envisagerons d'avoir recours à plusieurs méthodes, notamment un examen des documents, une analyse des données, des entrevues, des groupes de discussion et une comparaison internationale.
 - a) (Aux responsables des PIR uniquement) Nous prévoyons d'examiner les **données du programme** pour évaluer sa performance. Parmi les données dont vous disposez, lesquelles permettraient d'examiner les réalisations du programme?
 - b) Dans le cadre de l'**examen des documents**, nous souhaiterions évaluer la performance et les réalisations à court et à moyen terme du programme. Au-delà des données recueillies dans le profil d'information sur le rendement (PIR), quels autres documents nous recommanderiez-vous de consulter (p. ex. les examens du CEDD)?
 - c) Quels sont les documents externes qui nous aideraient à comparer les réalisations du PGPC à celles d'autres pays?
 - Quels pays recommanderiez-vous de privilégier pour effectuer cette **comparaison internationale**? (p. ex., Pays du G7? Pays de l'ACEUM?)
 - (Question pour la personne-ressource de l'ASGIPC de Santé Canada : Victoria Tunstall) À votre connaissance, quel type de renseignements pourrait-on obtenir sur le Canada et d'autres pays à travers l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC)? Quelles sections du site Web de l'ASGIPC seraient utiles? Quels pays recommanderiez-vous de privilégier pour effectuer cette **comparaison internationale**? (p. ex., Pays du G7? Pays de l'ACEUM?)

- d) Le Comité ENVI et Santé Canada nous aideront également à comprendre les points forts et les lacunes actuelles du programme pour les travaux en cours liés à la gestion des produits chimiques. À votre avis, quelles seraient les ressources les plus utiles à consulter de ce comité (p. ex., notes de réunions, données probantes, etc.)?
 - e) Quelles autres ressources clés devrions-nous examiner pour mieux comprendre les défis actuels et futurs du PGPC (p. ex., tout document de politique ou de programme tel que les présentations au Conseil du Trésor; toute étude scientifique citée par le programme pour ses derniers documents stratégiques et renouvellement)?
3. Afin de mieux comprendre le PGPC dans son ensemble, nous aimerions entrer en contact avec les responsables du programme et les membres du personnel clés de Santé Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Qui seraient les meilleures personnes à convoquer en **entrevue** à l'interne au sujet du rendement actuel du PGPC ainsi que de ses points forts et de ses lacunes?
 4. Enfin, nous envisageons également de mener des **entrevues externes et des groupes de discussion** avec des experts du Comité ENVI et de Santé Canada, d'autres ministères gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et d'organisations intergouvernementales, entre autres, pour en savoir davantage sur les points forts et les lacunes du programme en vue des futurs travaux liés à la gestion des produits chimiques et sur les éventuels changements nécessaires pour être bien positionnés à l'avenir. Selon vous, à qui vaudrait-il la peine de s'adresser?

Nous vous remercions d'avoir participé à cette entrevue.

Substances and Waste Management



Annexe E :Matrice d'évaluation-PGPC

Evaluation Questions	Indicators	Methods and Data Sources
<p>Evaluation Question 1: To what extent has the program achieved its expected short-term and medium-term outcomes?</p>		
<p><i>Short-term outcome 1.1:</i> Harmful chemicals are identified through risk assessments of established priority chemicals</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence through PIP results (see Appendix B) • Documented evidence of achieved outcome (e.g., number of risk assessments completed per year; number of risk assessments completed on time; number and types of harmful chemicals identified per year) • Perspectives on whether this short-term outcome was achieved 	<ul style="list-style-type: none"> • PIP results from both Health Canada and ECCC • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ CMP tracking spreadsheet ○ Full list of CMP risk assessments ○ Summary of harmful chemicals identified (number, type) ○ Internal program work plans ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ○ OECD SMOC Workshop January 2023_ECC ICF Presentation (as background document) • Interviews with internal risk assessment teams from the list below: <p><u>At HC:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ○ ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director)

		<ul style="list-style-type: none"> ○ HPFB – FD (Director) ○ PMRA – POD (Director) ○ CPAB – SCD (Director) <p><u>At ECCC:</u> TBC</p>
<p><i>Short-term outcome 1.2:</i> CMP research and monitoring and surveillance projects provide data to inform CMP decisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Documented evidence through PIP results (see Appendix B) ● Documented evidence of achieved outcome (e.g., list of research priorities; type of planned and completed research, monitoring and surveillance projects/activities; number of data outputs produced; evidence that data outputs were shared with CMP) ● Perspectives on whether this short-term outcome was achieved 	<ul style="list-style-type: none"> ● PIP results from both Health Canada and ECCC ● Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ CMP tracking spreadsheet ○ Internal program work plans and priorities ○ Full list of research, monitoring and surveillance projects conducted per year (with lead branch identified), including planned research for upcoming year(s) ○ List of data outputs produced from research, monitoring and surveillance activities ○ List of reports and/or briefing documents where data were shared for CMP decision-making ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ● Interviews with research team leads and monitoring and surveillance team leads, from the list below: <p><u>At HC:</u></p>

		<ul style="list-style-type: none"> ○ HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ○ ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director) ○ HPFB – FD (Director) ○ PMRA – POD (Director) ○ CPAB – SCD (Director) <p><i>At ECCC:</i> TBC</p>
<p><i>Short-term outcome 1.3:</i> Canadians and intermediaries have access to information to minimize environmental health risks;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Documented evidence through PIP results (see Appendix B) ● Documented evidence of achieved outcome (e.g., web analytics (which pages accessed, top pages, time spent on page); number, type and frequency of information products made accessible; type of media/mechanisms/platforms used to make information products accessible; main content shared; type of intermediaries who receive and/or access Health Canada information on environmental health risks (by sector and stakeholder group); public opinion research results on Canadians’ access to this information) 	<ul style="list-style-type: none"> ● PIP results from both Health Canada and ECCC ● Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ List of related information/communication outputs produced ○ CMP public opinion research results and data (available from SED) ○ CMP tracking spreadsheet ○ Internal program work plans ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ○ Health Canada and ECCC social media reports ● Interviews: internal and external (e.g., intermediaries who receive and/or access the information)

	<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives on whether this short-term outcome was achieved 	
<p><i>Short-term outcome 1.4:</i> Canadians and organizations are aware of information and/or risks posed by harmful substances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence through PIP results (see Appendix B) • Documented evidence of achieved outcome (e.g., web analytics (which pages seen, top pages, time spent on page, main content viewed); recent reports from organizations citing Health Canada/ECCC, CMP or general risks; public opinion research results on Canadians' knowledge and awareness of information or risks; evidence of information products shared with Canadians and organizations) • Perspectives on whether this short-term outcome was achieved 	<ul style="list-style-type: none"> • PIP results from both Health Canada and ECCC • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ CMP public opinion research results and data (available from SED) ○ Other reports from CPAB (e.g., social media reports) ○ Related reports from partner organizations across Canada ○ List of organizations that received CMP information ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table • Interviews: internal and external (e.g., organizations who received the information)
<p><i>Short-term outcome 1.5:</i> Targeted industry conforms or complies with requirements of risk management measures, taking voluntary or enforced action to protect Canadians and the environment</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence through PIP results (see Appendix B) • Documented evidence of achieved outcome (e.g., number of industries that conformed/complied voluntarily per year; number of industries with enforced action per year; overall list of relevant industries/regulates; characteristics of regulates who 	<ul style="list-style-type: none"> • PIP results from both Health Canada and ECCC • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ○ Targeted industry list

	<p>conform/comply versus those who do not; report on overall risk management measures implemented)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives on whether this short-term outcome was achieved 	<ul style="list-style-type: none"> ○ ECCC and HC report on voluntary and enforced compliance of risk management measures ○ Comparison report of industries that conform/comply and those who do not <ul style="list-style-type: none"> • Interviews: internal interviews with teams responsible for compliance and enforcement, from the list below <p><u>At HC:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ○ ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director) ○ HPFB – FD (Director) ○ PMRA – POD (Director) ○ CPAB – SCD (Director) <p><u>At ECCC:</u> TBC</p> <ul style="list-style-type: none"> • External interviews with a few industry stakeholders
<p><i>Medium-term outcome 2.1: Potential human or environmental exposure to harmful chemicals is reduced</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence through PIP results (see Appendix B) • Documented evidence of achieved outcome (e.g., results from performance measurement evaluation reports from Health Canada and ECCC; list of risk management actions, data on presence of chemicals in Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> • PIP results from both Health Canada and ECCC • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ Toxic substances performance measurement evaluation reports ○ Sixth Report on Human Biomonitoring of Environmental Chemicals in Canada (December 2021)

	<ul style="list-style-type: none"> Perspectives on whether this medium-term outcome was achieved 	<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> Arctic Monitoring and Assessment Programme (AMAP) 2021 report on human health in the Arctic CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 Chemicals Management Plan Implementation Table Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 Internal interviews from the list below: <ul style="list-style-type: none"> <u>At HC:</u> <ul style="list-style-type: none"> HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director) HPFB – FD (Director) PMRA – POD (Director) CPAB – SCD (Director) <u>At ECCC:</u> TBC External stakeholders
<p><i>Medium-term outcome 2.2: Canadians use information to minimize the health and environmental risks of harmful chemicals</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Documented evidence through PIP results (see Appendix B) Documented evidence of achieved outcome (e.g., media and social media analytics including shares and discussions about risk prevention; 	<ul style="list-style-type: none"> PIP results from both Health Canada and ECCC Document review: <ul style="list-style-type: none"> CMP public opinion research results and data (available from SED) Media analysis reports on risk discussions

	<p>public opinion reports on Canadian information use)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives on whether this medium-term outcome was achieved (if and how specifically Canadians use this information) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sixth Report on Human Biomonitoring of Environmental Chemicals in Canada (December 2021) ○ Arctic Monitoring and Assessment Programme (AMAP) 2021 report on human health in the Arctic ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ○ Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 • Internal interviews from the list below: <ul style="list-style-type: none"> <u>At HC:</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ○ ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director) ○ HPFB – FD (Director) ○ PMRA – POD (Director) ○ CPAB – SCD (Director) <u>At ECCC:</u> TBC
<p><i>Medium-term outcome 2.3: Canadians and organizations use information to make informed decisions about harmful substances</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence through PIP results (see Appendix B) • Documented evidence of achieved outcome (e.g., media and social media analytics including shares and 	<ul style="list-style-type: none"> • PIP results from both Health Canada and ECCC • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ CMP public opinion research results and data (available from SED)

	<p>discussions about risk prevention; list of top media stories on risk; public opinion data on Canadian information use; stakeholder survey results)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives on whether this medium-term outcome was achieved (if and the types of decisions made) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ CPAB media analysis summary reports ○ Reports and data from stakeholder surveys ○ Media analysis reports on risk discussions and on specific cases ○ Sixth Report on Human Biomonitoring of Environmental Chemicals in Canada (December 2021) ○ Arctic Monitoring and Assessment Programme (AMAP) 2021 report on human health in the Arctic ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ○ Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 • Internal interviews from the list below: <ul style="list-style-type: none"> <u>At HC:</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ○ ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director) ○ HPFB – FD (Director) ○ PMRA – POD (Director) ○ CPAB – SCD (Director) <u>At ECCC:</u> TBC
--	--	--

<p><i>Medium-term outcome</i> 2.4: Implemented risk management measures are effective in reducing the risks identified from substances/contaminants of concern</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence through PIP results (see Appendix B) • Documented evidence of achieved outcome (e.g., type of risk management actions; results from performance measurement evaluations; results from assessments of implemented risk management measures) • Perspectives on whether this medium-term outcome was achieved 	<ul style="list-style-type: none"> • PIP results from both Health Canada and ECCC • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Chemicals Management Plan Implementation Table ○ Recent toxic substances performance measurement evaluation reports (from evaluations in progress or completed – as per website) ○ Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 • Internal interviews from the list below: <p><u>At HC:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ HECSB – SED (DG, Directors), EHRSD (DG, Director), PPID (Director), CHPSD (Directors) ○ ROEB – EHPB (Director), CPCSD (Director) ○ HPFB – FD (Director) ○ PMRA – POD (Director) ○ CPAB – SCD (Director) <p><u>At ECCC:</u> TBC</p> • External interviews with stakeholders (e.g., from ENVI, industry or NGOs, if needed)
--	--	--

Evaluation Question 1a: Are there challenges impeding the achievement of outcomes?

<p>Ongoing/recurring challenges and new challenges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence of <u>ongoing/recurring</u> challenges impeding achievement of outcomes • Document evidence of <u>new</u> challenges impeding achievement of outcomes • Perspectives on ongoing/recurring challenges and new challenges influencing achievement of outcomes 	<ul style="list-style-type: none"> • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ Previous reviews and evaluations (2020 Evaluation of the Chemicals Management Plan; 2018 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development; Bill S-5 Binder) ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 ○ 2023 Memorandum to Cabinet • Internal interviews with lead DGs at Health Canada and ECCC • External interviews with ENVI stakeholders, as needed
<p>Evaluation Question 2: What are the program’s current strengths and gaps to consider for ongoing chemicals management work?</p>		
<p>Current strengths and gaps</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence of program strengths • Documented evidence of program gaps • Perspectives on program strengths • Perspectives on program gaps 	<ul style="list-style-type: none"> • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ Bill S-5 Binder ○ 2023 Memorandum to Cabinet ○ CMP Year-End Reports from both Health Canada and ECCC for 2021-2022 and for 2022-23 ○ Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 • Internal interviews with lead DGs at Health Canada and ECCC • External interviews with ENVI stakeholders, as needed

Evaluation Question 2a: Is the program well positioned to address future challenges?		
Program design, activities and resources versus future challenges	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence on factors related to the program’s design (e.g., program flexibility, priority-setting), activities (e.g., assessment, management, research, communication) and resources (e.g., funds, staff, time) that would position the program for success in addressing future challenges • Perspectives on future challenges in chemicals management • Perspectives on factors that that would impact the program’s ability to address future challenges 	<ul style="list-style-type: none"> • Document review: <ul style="list-style-type: none"> ○ Bill S-5 Binder ○ 2023 Memorandum to Cabinet ○ Health Canada and ECCC departmental results reports for fiscal years 2021-22, 2022-23 ○ Internal program work plans • Internal interviews with lead DGs at Health Canada and ECCC • External interviews with ENVI stakeholders, industry and NGOs, as needed
Evaluation Question 2b: Are there international approaches to chemicals management that are worth considering for the Canadian context?		
Issue A. (TBC)	<ul style="list-style-type: none"> • Documented evidence on innovative international approaches to chemicals management • Perspectives on international approaches that could be useful for Canada to consider 	<ul style="list-style-type: none"> • TBC (e.g., Reports from the Strategic Approach to International Chemicals Management)
Issue B. (TBC)		
Issue C. (TBC)		

Annexe F : PGPC PIR indicateur

2023 EXPECTED OUTCOMES	2022-2023 INDICATORS
1. SHORT-TERM OUTCOMES	
1.1 Harmful chemicals are identified through risk assessments of established priority chemicals (Health Canada specific)	1.1.1 Percentage of the 4,363 existing chemicals that were prioritized under the Chemicals Management Plan that have been addressed 1.1.2 Percentage of existing chemicals addressed within targeted timelines 1.1.3 Percentage of new substances (chemicals, polymers, and animate products of biotechnology) assessed within prescribed timelines
1.2 CMP research and monitoring and surveillance projects provide data to inform CMP decisions (Health Canada specific)	1.2.1 Percentage of research projects that inform program science-based decision-making (including priorities for risk assessment; risk management; research, monitoring and surveillance; and/or, international activities related to the impacts of chemicals)
1.3 Canadians and intermediaries have access to information to minimize environmental health risks (Health Canada specific)	1.3.1 Percentage of Canadians who engaged in social media to actively learn more about minimizing the health risks of harmful chemicals 1.3.2 Percentage of outreach participants who reported an increase in knowledge about environmental health risks 1.3.3 Percentage of outreach participants who intend to take recommended actions to minimize the environmental health risks of harmful chemicals
1.4 Canadians and organizations are aware of information and/or risks posed by harmful substances (ECCC specific)	1.4.1 Total number of external visits to chemical substance webpages per year 1.4.2 Percentage of the 4,363 existing chemicals that were prioritized under the Chemicals Management Plan that have been addressed 1.4.3 Percentage of research projects that support priorities for risk assessment and risk management 1.4.4 Percentage of monitoring and surveillance projects that supports risk assessment and risk management decisions

	1.4.5 Percentage of existing chemicals addressed within targeted timelines
	1.4.6 Percentage of new substances (chemicals, polymers, and animate products of biotechnology) assessed within prescribed timelines
	1.4.7 Number of downloads of NPRI datasets
1.5 Targeted industry conforms or complies with requirements of risk management measures, taking voluntary or enforced action to protect Canadians and the environment (ECCC specific)	1.5.1 Percentage of regulatees who submit release tests reports once every 5 years from point sources that are in compliance with the Chromium Regulations
	1.5.2 Percentage of regulatees who submit surface tension reports twice per year that are in compliance with the Chromium Regulations
2. MEDIUM-TERM OUTCOMES	
2.1 Potential human or environmental exposure to harmful chemicals is reduced (Health Canada specific)	2.1.1 Exposure or prevalence of a selected group of chemicals where risk management actions have been put in place
	2.1.2 Percentage of actions taken in a timely manner to protect the health of Canadians from substances found to be a risk to human health
2.2 Canadians use information to minimize the health and environmental risks of harmful chemicals (Health Canada specific)	2.2.1 Percentage of Canadians who took recommended actions to minimize the health and environmental risks of harmful chemicals
2.3 Canadians and organizations use information to make informed decisions about harmful substances (ECCC specific)	2.3.1 The number of substances for which Environmental Quality Guidelines are developed
2.4 Implemented risk management (RM) measures are effective in reducing the risks identified from substances/ contaminants of concern (ECCC specific)	2.4.1 Percent reduction allowed in solvent use (TCE and PERC) from baseline
	2.4.2 Percentage of key contaminants for which an evaluation of RM effectiveness is completed and identified control measures initiated as appropriate

Annexe G : Terme de Reference Groupe de travail interministériel sur l'évaluation (GTIE)

UNCLASSIFIED
March 2023

TERMS OF REFERENCE

Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan – Interdepartmental Evaluation Working Group

1 Purpose

The purpose of these terms of reference (ToR) is to outline the mandate, roles, responsibilities, operation, governance and membership for the Interdepartmental Evaluation Working Group (IEWG) for the 2023-24 *Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan* (CMP). The working group consists of evaluation representatives from Health Canada and Environment and Climate Change Canada (ECCC).

3 Roles and Responsibilities

Health Canada's role is to lead the evaluation and chair the IEWG. Health Canada's responsibilities include:

- Providing the secretariat function for the IEWG (see page 2);
- Developing the draft evaluation scoping one-pager and evaluation strategy in consultation with ECCC;
- Developing data collection tools;
- **Leading data collection, including document review and interviews, for both HC and ECCC;**
- Requesting and incorporating input from IEWG members to finalize key deliverables;
- Ensuring reviews and approvals are obtained as necessary;
- Maintaining effective communication with IEWG members (i.e., reporting on evaluation progress, timelines and any issues/challenges);
- Developing the draft evaluation report and summary in consultation with ECCC;
- Incorporating ECCC input to finalize the evaluation report and summary; and
- Following required post approval steps (e.g., review of report by ATIP, Communications) including translating and posting the approved report and summary on the Health Canada's evaluation web page.

2 Mandate

The mandate of the IEWG is to assist the Health Canada Program Evaluation Division (evaluation lead) in coordinating and conducting the *Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan* with ECCC, the other entity assessed in this horizontal evaluation. The support provided by the working group will ensure that evaluation findings are thorough, balanced and useful.

Further, the work of the IEWG will include delivering evaluation results in a timely manner. The evaluation begins in February 2023 and is expected to end by March 2024.

IEWG members from ECCC will act as the main evaluation contacts for their department and be the liaisons for their program representatives and the Health Canada evaluation team. Members are responsible for:

- Coordinating and consolidating input from their evaluation and program contacts, and communicating progress of the evaluation;
- Providing input on the methodology and approach for the evaluation;
- Supporting the development of the evaluation scoping one-pager, including the evaluation strategy;
- Providing information required for the conduct phase (e.g., contacts to participate in key informant interviews, documents to review);
- **Coordinate and attending interviews with ECCC personnel;**
- **Providing input on key products and deliverables (e.g., data collection tools, evaluation report);**
- Ensuring respective program areas and Directors and Head of Evaluation (HoE) are involved, informed, and consulted as necessary;
- Ensuring program representatives/senior officials review documents and validate or approve for those elements relating to their department; and
- Coordinating the dissemination of draft reports for review and validation, and working with CMP managers/program representatives to facilitate development of the management action plan.

TERMS OF REFERENCE

Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan – Interdepartmental Evaluation Working Group

4 Operation of the IEWG

Secretariat to the CMP-IEWG

Health Canada will provide the secretariat function for the IEWG and will:

- plan and schedule all meetings of the IEWG;
- provide any materials needed for the meeting in advance; and
- prepare, distribute, and maintain all relevant document records such as meeting agendas, records of decision/discussion, and items for review.

Members of the IEWG should bring any items for discussion to the attention of the secretariat, in advance of meetings, so they may be added to meeting agendas and prioritized for discussion.

Meetings

Virtual meetings will be scheduled as needed and at a minimum will include those to:

- agree on the operation of the working group, including governance for the evaluation and discuss the evaluation approach, strategy and potential methods;
- consult on the draft evaluation scoping one-pager and evaluation strategy;
- discuss the preliminary findings; and
- discuss the draft report.

Members of the IEWG are expected to have the authority needed to provide input on behalf of their department at IEWG meetings.

Communication

In addition to meetings, Health Canada will communicate with CMP-IEWG members via email, including to exchange deliverables for input and approval. Health Canada will provide a monthly update to ECCC on the progress of the evaluation. Other communication will occur on an ad hoc basis, as needed.

IEWG members are welcome to communicate in either official language during meetings and via email. Health Canada will be responsible for the translation of key products and deliverables (e.g., interview guides, evaluation report).

Decision-making and Dispute Resolution Mechanism

Members of the IEWG will make every effort to reach consensus-based decisions. If unable to come to a consensus on a particular issue, the issue in question will be referred to the Directors and/or Heads of Evaluation.

Ultimately, if a resolution cannot be found at the Evaluation level, the final decision rests with the lead department Deputy Minister – the Deputy Minister for Health Canada.

TERMS OF REFERENCE

Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan – Interdepartmental Evaluation Working Group

5 Governance

The Heads of Evaluation (HoE) from Health Canada and ECCC are responsible for ensuring engagement in the evaluation of their respective department, for providing input into the evaluation as required, and providing endorsement for key deliverables.

The lead HoE will be accountable for a rigorous evaluation process and integrity of the overall findings. Each HoE will be accountable for validating factual accuracy for those elements relating to their department, and for ensuring appropriate (e.g., OPI/VP/PMERC-level) input into the discussion of conclusions and recommendations.

The CMP-IEWG is accountable to their Heads of Evaluation. Following are key elements related to governance for the evaluation:

- Health Canada will be responsible for drafting deliverables in consultation with the CMP-IEWG.
- IEWG members will have 10 business days to provide required information and review key deliverables.
- Members of the IEWG will be responsible for ensuring that their respective directors and HoE are engaged throughout the course of the evaluation, as necessary, including for reviewing and validating or approving key deliverables (i.e., scoping one-pager, preliminary findings, evaluation report) that relate to their department. See **Annex A** for illustrations of the review and approval process for key deliverables.
- The existing CMP interdepartmental governance structures will be used as a discussion forum, as needed.

6 Membership

The membership of the IEWG is provided in the following table. Representatives of the evaluation functions from Health Canada and ECCC, as well as other program or operational representatives, may be invited to meetings for specific agenda items when deemed necessary and appropriate.

Observers can be invited by committee members to provide additional information, or to answer subject-specific questions.

Alternate representatives may be used as necessary but are expected to be fully briefed prior to taking on the alternate role.

Name	Representing	Role
Members		
Caroline Bergeron	PHAC/HC, Evaluation	Senior Program Evaluation Analyst
Julie Côté-Stordy	PHAC/HC, Evaluation	Evaluation Manager
Guy Mian	PHAC/HC, Evaluation	Junior Evaluation Analyst
Olivier Leduc	ECCC, Evaluation	Evaluation Manager
Philippe Mallette	ECCC, Evaluation	Lead Evaluation Analyst, Main evaluation contact
An Nguyen	ECCC, Evaluation	Lead Evaluation Analyst

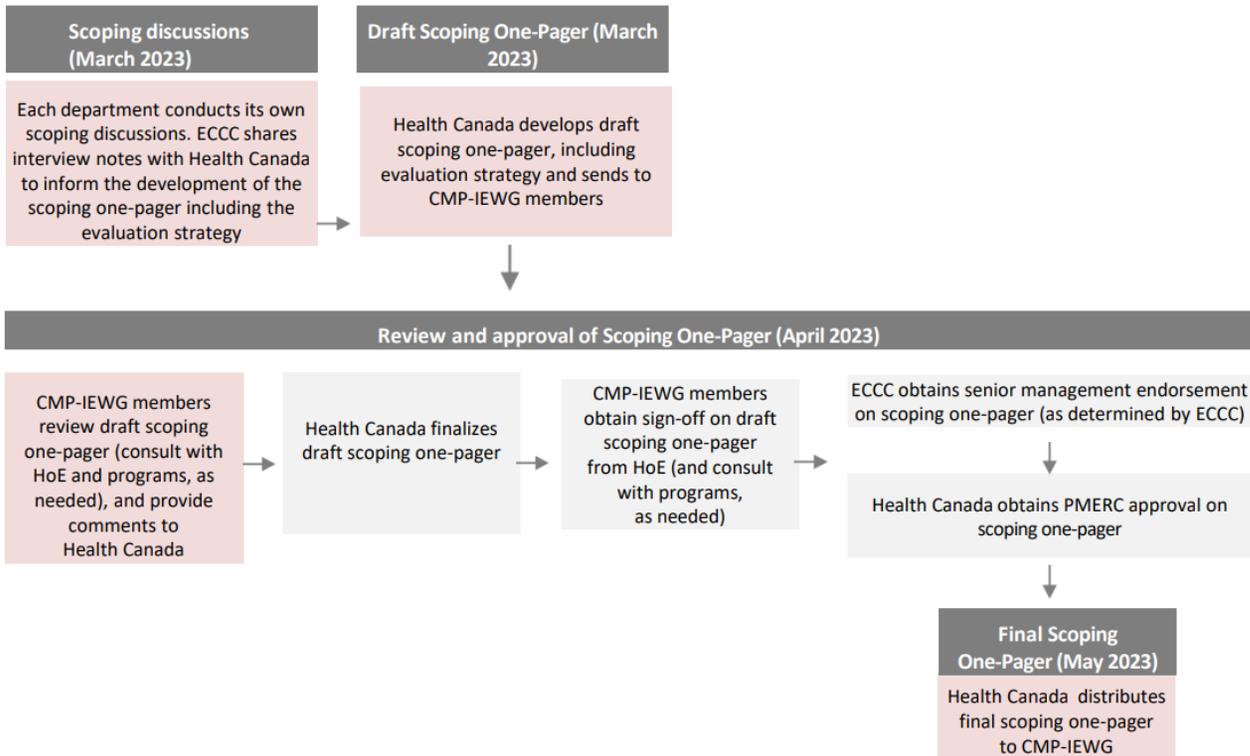


TERMS OF REFERENCE

UNCLASSIFIED
February 2023

Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan – Interdepartmental Evaluation Working Group

Annex A: Evaluation Process

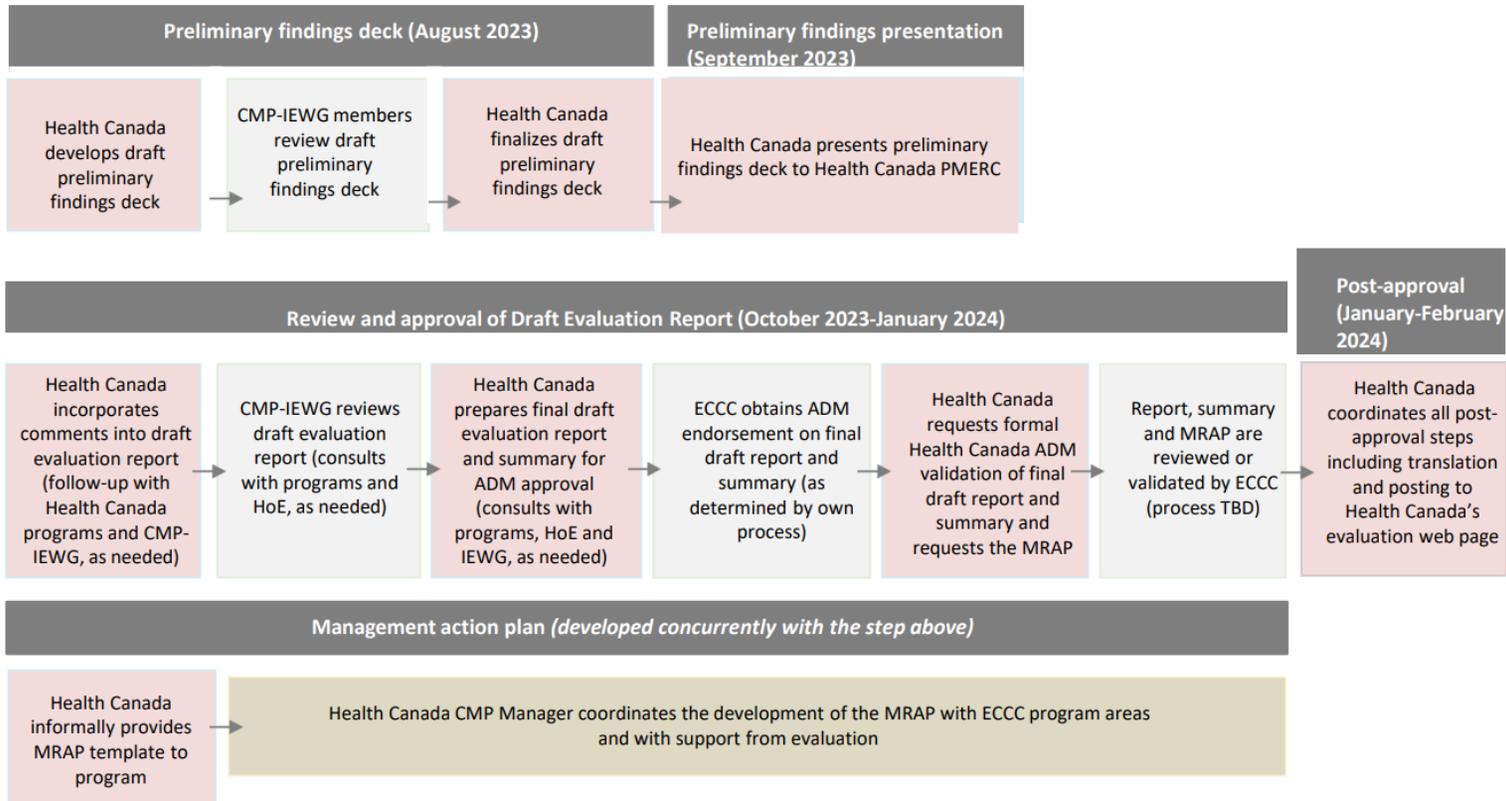


* This illustrates key process steps which could be modified based on needs determined in the course of the evaluation.
* The CMP governance tables will be engaged as needed, throughout the process.

TERMS OF REFERENCE

Horizontal Evaluation of the Chemicals Management Plan – Interdepartmental Evaluation Working Group

Annex A: Evaluation Process (continued)



* This illustrates key process steps which could be modified based on needs determined in the course of the evaluation.
 * The CMP governance tables will be engaged as needed, throughout the process.

